

LE PRÉSIDENT TEBBOUNE REÇOIT LE VICE-MINISTRE RUSSE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

Moscou déterminé à développer son partenariat stratégique avec l'Algérie



SAÏD CHANEGRIHA
 REÇOIT
 MIKHAÏL BOGDANOV
 Échange de points
 de vue sur
 les questions
 d'intérêt commun

- DACE 24

L'ALGÉRIE ABRITERA LA 4° ÉDITION DE LA FOIRE COMMERCIALE INTRA-AFRICAINE

RENFORCER L'INTÉGRATION CONTINENTALE



Le Premier ministre, Nadir Larbaoui, a présidé, hier à Alger, la cérémonie de signature, par le Gouvernement algérien et la Banque africaine d'import-export (Afreximbank), de la convention portant organisation à Alger, de la 4° édition de la Foire commerciale intra-africaine (IATF), prévue en septembre 2025.

**LIRE EN PAGE 3*

CÉLÉBRATION AUJOURD'HUI DE LA JOURNÉE DU SAVOIR

À l'heure des profondes réformes éducatives

■PAGE 2



SEMAINE NATIONALE DE PRÉVENTION

Saïhi lance les activités de sensibilisation

 L'Unicef et l'OMS saluent les efforts de l'Algérie

■PAGE 7

KAMEL BADDARI

«Une étape marquante pour le peuple algérien»



e ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Kamel Baddari, a affirmé, hier, que la célébration de la Journée du Savoir (Youm El Ilm) est hautement symbolique, pour l'éveil des générations. «Cette journée constitue une étape marquante pour le peuple algérien», a-t-il précisé sur les ondes de la Radio chaîne I. Ce qui lui confère, selon lui, «une grande symbolique car, plus que jamais, le savoir est considéré comme l'un des principaux outils de progrès des nations». Dans ce sillage, il a rappelé que l'université algérienne a, depuis l'indépendance, cherché à améliorer la qualité de l'enseignement, en adoptant des réformes étudiées, pour répondre aux attentes des citoyens et être au diapason des nouvelles tendances, pour avancer et faire face aux défis, qui s'imposent. Et de conclure : «Le savoir et la connaissance constituent, entre autres, les soubassements d'une nation.»

■ Samira A.

ASSOCIATION DES OULÉMAS **MUSULMANS**

La presse, un outil important pour combattre la colonisation

■ 'Association des Oulémas musulmans algériens a accordé une importance extrême à la presse pendant la période coloniale, étant un outil important pour défendre les constantes du peuple algérien et lutter contre l'ignorance et toutes les formes de sous-développement que l'occupant œuvrait à propager. Des enseignants et des chercheurs ont souligné que l'Association a tenu à éditer des journaux en réponse aux plans coloniaux visant à abrutir le peuple algérien et à effacer son identité, œuvrant ainsi à réhabiliter la langue arabe et la culture de la société algérienne musulmane. Dans ce cadre, le président de l'Association des Oulémas musulmans algériens, Abdelmadjid Birem a indiqué à l'APS que les slogans des journaux édités à l'époque sont venus consacrer les objectifs de l'Association, relevant que l'érudit Abdelhamid Ibn Badis avait préparé le terrain pour associer la société au mouvement réformiste, en veillant à publier plusieurs journaux avant même la création de l'Association en 1931, partant de sa vision quant à la nécessité de sensibiliser la société et de diffuser la culture du savoir et de la connaissance. Birem a évoqué le rôle de l'Association dans l'éducation et l'enseignement, et dans la diffusion des idées réformistes en reliant la société à son histoire profonde après plus d'un siècle d'occupation.

L'ALGÉRIE CÉLÈBRE AUJOURD'HUI LA JOURNÉE DU SAVOIR

À l'heure des profondes réformes dans le système éducatif

L'ALGÉRIE CÉLÈBRE, AUJOURD'HUI, la Journée du Savoir à la lumière des réformes profondes que connaissent les secteurs de l'Education nationale et de l'Enseignement supérieur, ce qui a permis de consacrer la promotion du rôle de l'enseignant et la préservation de sa dignité parmi les priorités de l'Etat.

ans ce cadre, le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a exprimé, à maintes reprises, sa grande considération à l'égard des enseignants qu'il a qualifiés de «porteurs de la responsabilité de la formation des jeunes à l'esprit nationaliste», recommandant d'être à leur écoute, de rehausser leur statut et d'améliorer la qualité du système éducatif en procédant à de profondes réformes, en tenant compte du fait que «l'enseignant est un éducateur avant d'être un fonction-

Au cours des cinq dernières années, le chef de l'Etat a pris des décisions audacieuses et importantes qui ont concrétisé l'intérêt particulier qu'il porte à la famille de l'éducation, ce qui a contribué grandement à améliorer les conditions socioprofessionnelles des travailleurs du secteur. L'Etat veille également à assurer les conditions de réussite pour les élèves des trois cycles d'enseignement, qui comp-



tent plus de 11 millions d'élèves, en sus de près de 1,7 million d'étudiants universitaires, et ce, afin de réaliser la transition vers l'avenir escompté. En raison de l'importance du secteur de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique dans le cadre de cette transition, des textes législatifs ambitieux et incitatifs ont été élaborés pour la recherche scientifique, l'innovation et la création de start-up, outre la création de nouvelles universités et écoles supérieures et de pôles d'excellence dans les sciences exactes et la technologie. L'attachement de l'Algérie à disposer de tous les outils du savoir et de la connaissance répond aux objectifs et fondements mêmes du projet civilisationnel de l'érudit Cheikh Ibn Badis, lancé effectivement en 1913 après avoir rencontré Cheikh Mohamed Bachir El Ibrahimi, avec lequel il a décidé de mener un combat intellectuel, en créant l'Association des oulémas musulmans algériens (AOMA) en 1931.

Conscient du pouvoir des médias dans la démarche du changement, il crée le journal «El-Mountakid» en 1925, avec d'autres journaux tels que «El-Chihab» et «El-Bassair». Cette révolution intellectuelle reposait sur un arsenal constitué d'environ 124 écoles, encadrées par 274 enseignants qui comptaient, jusqu'en 1954, quelque 40.000 élèves, outre la création, en 1947 à Constantine, de l'institut Ibn Badis, un établissement d'enseignement secondaire dédié à la formation des enseignants et des étudiants. Cheikh İbn Badis a conféré une dimension politique, sociale et culturelle à son projet de réforme, en jetant les bases de l'enseignement de la langue arabe et en encourageant l'émergence de nombreuses associations culturelles et

ABDELHAMID BEN BADIS

Combat contre l'ignorance et l'aliénation

e nom de l'imam Abdelhamid Ben Badis L(1889-1940) est apparu au grand jour à un moment où la France coloniale, qui venait de célébrer, avec faste, le centenaire de la colonisation, croyait que rien ne pouvait ébranler sa présence en Algérie. La création de l'Association des oulémas musulmans en 1931 était un refus d'une politique bâtie sur l'expropriation et le séquestre des terres, la violation des droits les plus élémentaires des Algériens, réduits au statut infamant d'indigènes. La majorité, qui était privée d'instruction, subissait l'arbitraire de l'adminis-

Après la disparition de Ben Badis, le 16 avril 1940, l'association sera dirigée par Cheikh Bachir El Ibrahimi et jusqu'à ce qu'elle intègre les rangs du FLN en 1956, elle sera un acteur important sur les scènes politique et culturelle. Aux côtes du PPA-MTLD, de la Fédération des élus qui deviendra l'UDMA, du Parti communiste algérien, elle sera un des courants du nationalisme algérien qui défend les idéaux de liberté et de justice. Toutes ses actions portent sur l'amélioration du sort des Algériens et le respect de leur culture qui, pour l'essentiel, repose sur l'Islam. Beaucoup d'historiens ont écrit sur l'apport des oulémas qui, sans être toujours en confrontation directe avec les autorités coloniales, ont permis à de nombreux jeunes de prendre conscience de leur différence et de s'armer de la foi et du savoir qui nourriront chez eux



le refus de l'ordre colonial. Beaucoup d'élèves qui sont passés par les medersas libres de l'association deviendront des militants du FLN et payeront de leur vie, à l'instar de Cheikh Larbi Tebessi et de l'écrivain Rédha Houhou cet engagement patriotique. Le choix de la dénomination libre pour les 150 écoles des oulémas s'explique par une volonté de se démarquer des établissements gérés par les autorités coloniales. Certaines, comme Dar El Hadith de Tlemcen, seront, comme le rappelle Ahmed Taleb Ibrahimi dans ses mémoires, «de véritables complexes religieux et culturels». On ne se contentait pas d'enseigner la langue arabe, on y encourageait les activités culturelles et l'instruction des filles dont certaines comme Zhor Ounissi seront très connues. L'action des oulémas se menait sur le front de l'information car des publications comme Echihab ou El Bassair ont été lancées dans un contexte où l'arabe était considéré comme langue étrangère. Ben Badis a très tôt pris conscience que l'instruction est la seule lumière qui peut dissiper les ténèbres de la nuit coloniale, pour reprendre Ferhat Abbas. C'est en réponse à celui-ci qu'il écrivit son célèbre poème «Chaâb El Djazaïr mouslimoun» où il proclama son refus de l'assimilation. Depuis, son nom reste lié à la quête du savoir qui, pour reprendre un hadith, débute dans le berceau pour s'achever dans le tombeau. ■ Samira Belabed

Horizons

Quotidien d'information édité par la SPA HORIZONS au capital social de 160.000.000,00 DA PRÉSIDENTE-DIRECTRICE GÉNÉRALE **DIRECTRICE DE LA PUBLICATION** NADIA KERRAZ

HORIZONS SUR INTERNET: https://www.horizons.dz

REDACTION ADMINISTRATION 20, rue de la Liberté - Alger Tél.: (023) 50 21 14 / 50 21 13 / 50 21 12 BUREAU DE TIZI OUZOU: Cité GENISIDER 600 Logts Bt 7 n°12 Nouvelle ville — Tél.: 026 21 28 28 — Pour votre publicité, s'adresser à : l'Entreprise Nationale de Communication, d'Edition et de Publicité : Agence ANEP 01, Avenue Pasteur, Alger — Téléphone : 020.05.20.91/020.05.10.42 — Fax : 020.05.11.48/020.05.13.45 — 020.05.13.77 — E-mail : agence.régie@anep.com.dz programmation.régie@anep.com.dz — agence.oran@anep.com.dz — agence.oran@anep.com.dz — agence.oran@anep.com.dz — agence.oran@anep.com.dz HORIZONS 20, rue de la Liberté Alger Tél : 023 50 21 12 - IMPRESSION : Centre : S.I.A. - Est : S.I.E. - Ouest : S.I.O. - Sud: S.I.A. Unité Ouargla Fax : 029 76 38 82 - DIFFUSION HORIZONS — Tél : 021 73 59 69 — MPS : Oran : 041 53 81 19 - 07 71 98 39 04 — EURL KDP : Constantine : 031 92 92 16 — Tirage de l'édition d'hier : 12000 exemplaires

L'ALGÉRIE ABRITERA LA 4° ÉDITION DE LA FOIRE COMMERCIALE INTRA-AFRICAINE

Renforcer l'intégration continentale

LE PREMIER MINISTRE, **NADIR LARBAOUI,** a présidé, hier à Alger, la cérémonie de signature, par le Gouvernement algérien et la Banque africaine d'importexport (Afreximbank), de la convention portant organisation à Alger, de la 4° édition de la Foire commerciale intra-africaine (IATF), prévue en septembre 2025.



a cérémonie de signature présidée par le Premier ministre, chargé par le président de la République, Abdelmadiid Tebboune, s'est déroulée au Centre international de conférences Abdelatif-Rahal, en présence de membres du Gouvernement, du conseiller du président de la République chargé du commerce, de l'approvisionnement, du contrôle et de l'import-export, Kamel Rezig, de membres du corps diplomatique accrédité en Algérie et de l'ancien président nigérian, président du Conseil consultatif de l'IATF, Olusegun Obasanjo. La convention a été signée, du côté algérien, par le ministre du Commerce et de la Promotion des exportations, Tayeb Zitouni, et, du côté de la Banque africaine d'import-export, par sa vice-présidente exécutive, Kanayo Awani, ainsi que par le représentant du secrétaire général du secrétariat de la Zone de libreéchange continentale africaine (Zlecaf), Chawki Jebali, et le représentant du Commissaire au commerce et à l'industrie de la Commission de l'Union africaine, Chiza Charles Chiumva.

Dans une allocution prononcée à cette occasion, le ministre du Commerce et de la Promotion des exportations, Tayeb Zitouni, a affirmé que l'organisation, à Alger, de la 4º édition de la Foire commerciale intra-africaine «intervient dans le cadre de la concrétisation de la stratégie du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, visant à renforcer l'intégration africaine et à promouvoir la

coopération économique entre les pays de notre continent, en vue d'asseoir une base économique forte pour réaliser le développement durable et le bien-être des peuples d'Afrique». Le ministre a souligné, dans ce sens, que «les profondes réformes engagées par le président de la République en matière économique», fondées sur une approche économique inclusive et intégrée, «ont porté leurs fruits», en voulant pour preuves, «la balance commerciale positive et la courbe ascendante des exportations hors hydrocarbures, reflétant la diversité du tissu économique générateur de valeur ajoutée dans plusieurs domaines».

Il a affirmé en outre que l'Algérie disposait de toutes les infrastructures et tous les moyens logistiques et organisationnels lui permettant d'abriter avec succès cet important évènement économique continental, prévu du 4 au 10 septembre 2025, estimant que cette édition de la Foire commerciale intra-africaine fera de l'Algérie «la destination économique de l'Afrique en 2025». Selon lui, la 4e édition de l'IATF «concourra à la réalisation des objectifs escomptés». «Nous œuvrerons ensemble à son succès pour en faire un outil efficace favorisant le renforcement de la coopération commerciale intra-africaine et l'élargissement des domaines d'investissement en Afrique», a-t-il dit.

DES ZONES FRANCHES À DIMENSION AFRICAINE

Zitouni est également revenu sur les efforts de l'Algérie en faveur de l'intégration économique africaine, citant, à ce titre, l'ouverture en 2023 de banques et de foires algériennes permanentes dans plusieurs pays africains, dont la Mauritanie et le Sénégal dans un premier temps, et la création de zones franches à dimension africaine à la faveur de la position «stratégique» et «névralgique» de l'Algérie. Mettant en avant la position de l'Algérie au carrefour de trois continents : Afrique, Europe et Asie, le ministre a soutenu que cette position géographique favorisant les échanges commerciaux entre ces trois parties du monde «lui permet de s'imposer comme un véritable hub économique dans la région».

Dans le souci de renforcer les échanges commerciaux intra-africains, a-t-il ajouté, l'Algérie a entrepris d'élargir son réseau de transport. notamment à travers la réalisation de la route de l'unité africaine reliant à Lagos (Nigeria) et le lancement de la réalisation de la route Tindouf-Zouerate reliant l'Algérie et la Mauritanie, «ce qui a valu à notre pays la deuxième position en Afrique en termes de réseau routier réalisé, atteignant le seuil de 128.000 km», a affirmé Zitouni. Mettant en évidence l'importance de ces réalisations sur le plan économique, le ministre a expliqué qu'elles permettront de relier les ports algériens à la profondeur africaine, formant ainsi un axe maieur pour le développement du commerce intra-africain et des activités économiques entre l'Afrique du Nord et l'Afrique australe, notamment après l'entrée en vigueur de la Zone de libre-échange continentale africaine. Les atouts dont dispose le continent africain «favorisent l'établissement d'une économie forte pouvant s'intégrer dans les chaînes de valeur mondiales», a-t-il dit. «Cette réalisation à laquelle aspirent les dirigeants des pays africains se concrétisera inévitablement par l'intensification des activités économiques entre les pays du continent», a-t-il assuré.

OBASANJO: «L'ÉVÉNEMENT BOOSTERA LE PARTENARIAT»

De son côté, Obasanjo a affirmé que la convention portant organisation à Alger de l'IATF reflétait «la responsabilité collective des partenaires africains pour atteindre l'excellence, concrétiser l'innovation et développer l'investissement intra-africain», soulignant que cet événement boostera le partenariat et l'intégration continentale.

Il s'est dit optimiste quant à la réalisation des objectifs de l'IATF, s'attendant à ce que l'édition algérienne soit la plus réussie des trois dernières éditions. Pour sa part, la vice-présidente exécutive de la Banque africaine d'import-export (Afreximbank) a affirmé que l'Algérie était l'une des économies africaines les plus importantes pouvant contribuer efficacement au renforcement du partenariat et de la coopération continentale, soulignant que l'IATF sera l'occasion de contribuer à l'essor des entreprises africaines, notamment les petites et moyennes entreprises activant dans différents secteurs (industries manufacturières, matières premières, entrepreneuriat et innovation). Pour l'intervenante, l'Afrique «n'a d'autre choix que de compter sur elle-même dans le cadre de la coopération continentale, au moment où le protectionnisme a le vent en poupe à l'échelle mondiale», et ce, a-t-elle dit, «en tirant parti des potentialités et des infrastructures dont dispose le continent via des plateformes telles que l'IATF». Le représentant du secrétaire général du secrétariat de la Zlecaf, Chawki Jebali, a, quant à lui, souligné que le choix de l'Algérie pour abriter l'IATF reflétait son engagement et sa participation active à la concrétisation de l'intégration économique continentale, mettant en avant les efforts de l'Etat algérien dans la diversification de son économie et les grands pas franchis en matière de développement des secteurs hors hydrocarbures, notamment l'industrie.

Le dossier de l'Algérie pour l'organisation de cette manifestation économique continentale a été retenu en novembre 2023, après l'évaluation positive faite par la Commission de l'Union africaine concernant les infrastructures de base dont dispose l'Algérie pour abriter l'évènement, et ce, lors de la visite d'une délégation de la Commission en Algérie en juin 2023. Organisée par Afreximbank, en partenariat avec la Commission de l'UA et le secrétariat de la Zlecaf. cette Foire commerciale intra-africaine biennale vise à augmenter le volume des échanges intra-africains et à présenter les opportunités et les atouts majeurs qu'offre le continent africain en matière d'investissement. La 3^e édition de l'IATE s'est tenue en Egypte, en novembre 2023, avec la participation de plus de 1.600

TAYEB ZITOUNI, MINISTRE DU COMMERCE ET DE LA PROMOTION DES EXPORTATIONS

«Nous sommes un pays qui soutient tout ce qui contribue à la stabilité»

e ministre du Commerce et de la Promotion des exportations, Tayeb Zitouni a affirmé bion à Al Tayeb Zitouni, a affirmé, hier à Alger, que l'organisation par l'Algérie de la 4e édition de la Foire commerciale intra-africaine (IATF) réaffirmait sa place en tant que locomotive du développement dans le continent et son rôle dans l'instauration de la paix, de la sécurité et de la stabilité, par l'intégration économique. Lors d'une conférence de presse conjointe avec l'ancien président nigérian et président du Conseil consultatif de l'IATF, Olusegun Obasanjo, à l'issue de la cérémonie de signature de la convention portant organisation par l'Algérie de l'IATF, Zitouni a indiqué que l'attribution de l'organisation de la 4º édition de l'IATF, prévue en septembre 2025, était principalement due à «la place de l'Algérie sur la scène économique et ses positions exprimées par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, qui attestent que nous sommes un pays de paix, un pays qui soutient tout ce qui contribue à la stabilité, à travers l'économie et le commerce».

Le ministre a ajouté que la Foire «sera un rendez-vous politique, historique, culturel et économique par excellence», soulignant que «l'Algérie, jadis Mecque des révolutionnaires grâce à sa contribution à la libération de nombreux pays du continent, a mobilisé, des décennies durant, ses ressources financières pour accompagner, soutenir et aider de nombreux pays africains dans différents domaines». Il a également souligné que l'engagement historique de l'Algérie envers le continent africain était dicté par «notre conviction quant à la communauté de notre destin», notant qu'elle avait tracé «un programme économique orienté vers l'Afrique», à travers différents projets dans le domaine des infrastructures et du développement des échanges économiques et commerciaux, y compris l'ouverture de plusieurs banques algériennes et foires de production nationale dans certains pays africains. Dans ce cadre, il a rappelé la valeur des exportations de l'Algérie vers le continent africain, laquelle s'élève à 2,7 milliards de dollars, dont 650 millions de dollars d'exportations hors hydrocarbures.

Zitouni s'est dit convaincu que la Foire qui se tiendra à Alger du 4 au 10 septembre 2025, «sera la meilleure par rapport aux éditions précédentes», mettant en avant les potentialités, les infrastructures et les services disponibles, notamment au niveau des établissements hôteliers et des grands espaces d'exposition. Le palais des expositions (Pins Maritimes-Alger) offrira des surfaces d'exposition d'au moins 100.000 m2 grâce au projet d'extension en cours du palais, qui sera achevé «d'ici la fin du premier semestre de l'année prochaine», a-t-il ajouté. De son côté, Obasanjo a relevé l'importance de telles manifestations économiques pour renforcer les échanges commerciaux interafricains, appelant à «l'accélération de l'intégration du continent dans les chaînes de valeur économiques du monde



d'aujourd'hui». Il a, également, souligné l'importance de tirer avantage de la Zone de libre-échange continentale africaine (Zlecaf) pour augmenter le volume des échanges interafricains, qui a connu un recul de 20 à 14% du commerce total du continent avec le reste du monde au cours des deux dernières années, en raison des effets de la crise sanitaire mondiale.

HORIZONS ● Mardi 16 Avril 2024 www.horizons.dz

3° ÉDITION DU PROGED

La numérisation pour un objectif zéro papier

La société Proarchive
Solutions, spécialisée
dans la gestion électronique
des documents,
la dématérialisation
et l'archivage électronique,
prévoit d'organiser
la 3° édition de la Rencontre
professionnelle de la gestion
électronique des documents
et la transformation digitale
(Proged.3), tenue
du 4 au 6 mai prochain
à Hassi Messaoud.

édiée à la transformation digitale, avec pour objectif de mettre en lumière les outils technologiques spécifiquement conçus pour la numérisation, cette rencontre professionnelle ciblera, principalement, les acteurs évoluant dans ce domaine, les institutions et les entreprises économiques, publiques et privées. Elle mettra en avant la nouvelle génération de solutions numériques intégrant l'intelligence artificielle (IA), considérées comme essentielles pour améliorer la gestion des archives.

Intervenant lors d'un point de presse organisé, hier à Alger, Manel Hanifi, directrice générale de Proarchive Solutions, a indiqué que la rencontre de Hassi Messaoud vise à «mettre en avant les méthodes et les



outils techniques qui ont prouvé leur efficacité en matière de digitalisation». «Des conférences seront animées par des experts et des spécialistes des TIC, de la transformation digitale et de la numérisation.» Pas moins de 80 participants et une dizaine d'exposants prendront part à cet évènement, qui

ne se concentrera pas uniquement sur l'aspect technique de la dématérialisation des services et des prestations, mais abordera également les aspects liés à l'étude, au consulting, au conseil, à la formation et à l'accompagnement. Pour cette nouvelle édition, les organisateurs de l'évènement ont prévu

une nouveauté, en marge de la rencontre. Il s'agit du concours Innov Digital destiné aux jeunes porteurs de projets de solutions numériques intégrant l'intelligence artificielle. Trois projets novateurs seront sélectionnés et récompensés à la fin de la rencontre. Ils devront également bénéficier d'un

suivi et d'un accompagnement afin de les concrétiser sur le terrain. S'agissant du rythme que prend la numérisation des services publics dans le pays, Hanifi a estimé que d'énormes progrès ont été réalisés dans ce domaine, citant l'exemple des services de l'état civil dans les APC ou, encore, ceux des assurances sociales. Elle fera remarquer, cependant, que beaucoup reste à faire en la matière, «surtout que les mentalités n'ont pas encore totalement changé». A la question de savoir si la numérisation des structures de la santé publique est possible avec les solutions technologiques disponibles, la même responsable a affirmé que les outils techniques existent actuellement et qu'il est tout à fait possible de les utiliser pour optimiser les performances, gagner du temps et réduire les coûts.

Cependant, a-t-elle précisé, il faudrait faire la distinction entre le concept de «numérisation», qui est «la traduction de données physiques dans un format numérique», soit le transfert d'un élément matériel sur un support immatériel, et celui de la «digitalisation», qui utilise des «informations numérisées dans le cadre d'un processus où l'on n'utilise pas le papier (processus zéro papier)».

Notons, enfin, que Proarchive Solutions participe au vaste projet de numérisation du patrimoine culturel de l'Algérie, ayant élaboré au profit du ministère de la Culture une étude pour numériser des livres rares et des manuscrits algériens.

■ Lyes Mechti

LE GOUVERNEUR DE LA BANQUE D'ALGÉRIE PREND PART AUX RÉUNIONS FMI-BM

Coordonner les politiques économiques et monétaires



e gouverneur de la Banque d'Algérie, Salah Eddine LTaleb, participe du 15 aû 20 avril courant à Washington (DC), aux réunions du printemps 2024 du Fonds monétaire international (FMI) et de la Banque mondiale (BM) où des sujets importants seront discutés, a indiqué, hier, un communiqué de la Banque centrale. Ces réunions aborderont notamment la reprise économique postpandémique, la coordination des politiques économiques et monétaires, ainsi que les stratégies favorisant une croissance inclusive et durable, a précisé la même source. A cette occasion, Taleb prendra part en sa qualité de représentant de l'Algérie à la session plénière du Comité monétaire et financier international du FMI (IMFC). En parallèle, il participera également à la réunion des pays du MENAP (Moyen-Orient, Afrique du Nord et Pakistan) avec la directrice générale du FMI, Kristalina Georgieva, ainsi que des rencontres avec le directeur général du Fond monétaire arabe, Fahad Alturki, et le président de la Banque africaine d'import-export (Afreximbank), Benedict Oramah, a fait savoir le communiqué. L'agenda du gouverneur de la Banque d'Algérie comprend également des réunions bilatérales avec des gouverneurs de banques centrales et présidents d'institutions financières internationales, a souligné la même source.

L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE DANS L'ANALYSE FINANCIÈRE

Un atout pour prévoir les tendances du marché

Une conférence sur le thème «Finance intelligente : naviguer le futur avec l'IA» a été organisée, hier à Alger, par Algérie Poste avec la participation d'experts et acteurs du secteur financier, en vue d'explorer le potentiel transformateur de l'intelligence artificielle (IA). Cette rencontre qui s'est déroulée en présence du ministre de la Poste et des Télécommunications, Karim Bibi Triki, a mis en lumière les opportunités et les défis liés à l'intégration de l'ÎA dans le paysage financier algérien, avec pour objectif de favoriser un échange constructif entre les différents acteurs du secteur afin de stimuler l'innovation et de promouvoir une finance plus inclusive et efficiente. La rencontre a permis d'approfondir les connaissances sur les opportunites offertes par l'IA, à travers la présentation notamment d'études de cas illustrant les applications réussies de l'IA dans la gestion des risques, l'innovation financière et l'analyse de données pour une prise de décision éclairée en temps réel. A cette occasion, Bibi Triki a relevé que le secteur des services financiers «connaît des transformations rapides grâce aux progrès technologiques, dont l'IA, qui joue un rôle important en offrant des solutions et des applications innovantes renforçant l'efficacité des performances, améliorant l'expérience client et renforçant la sécurité des transactions financières». Il a souligné, à cet effet, que Algérie Poste est «engagée dans une démarche de modernisation de sa gestion et de ses services afin d'offrir un service public à la hauteur des attentes des citoyens et de tous les acteurs». Il a précisé que cette conférence «s'inscrit dans le cadre de la volonté de l'institution d'adopter les dernières technologies, telles que l'intelligence artificielle, et de s'ouvrir à son environnement, comme les universités, les centres de recherche et les start-up, afin d'encourager l'innovation et d'améliorer ses performances».



De son côté, le directeur général d'Algérie Poste, Louai Zaïdi, a indiqué que cet évènement constitue une «étape cruciale» et un «tournant décisif» dans le parcours de l'entreprise en sa qualité d'établissement public, «pionnier dans l'industrie financière intelligente et qui vise à partager son expérience en la matière et de bénéficier des propositions et approches pour améliorer l'usage financier et numérique de ses clients».

DES RISQUES LIÉS AUX DEEPFAKES

Pour sa part, l'expert en IA, Mourad Bouache, a mis en avant l'impact de l'utilisation de l'IA dans les analyses financières, soutenant que cette technologie permet, entre autres, de «prévoir les tendances du marché avec une précision déconcertante et générer des scénarios financiers complexes en quelques secondes». De son côté, Mohamed Benaoumeur Senouci, spécialiste dans le domaine de l'IA, a fait observer que cette technologie «permet d'auto-

matiser des tâches manuelles chronophages, libérant ainsi les employés pour se concentrer sur des activités à forte valeur ajoutée»

L'adoption de l'Intelligence artificielle n'est pas sans risques, ont fait savoir d'autres intervenants, mettant en garde notamment contre les cybermenaces, la criminalité financière et les risques liés aux deepfakes (contenus IA multimédias hyperréalistes, souvent trompeurs), appelant à mettre en place des «mesures de sécurité robustes pour protéger les systèmes financiers et préserver la confiance des utilisateurs»

En marge de la conférence, un protocole d'accord a été signé entre Algérie Poste et l'Ecole nationale supérieure d'Intelligence artificielle visant à développer une «approche collaborative» solide et bénéfique, avec notamment l'intérêt commun de faire valoir l'expertise de chacune des deux parties afin d'enrichir les solutions et services technologiques innovants proposés sur le marché algérien.

MESURES COERCITIVES CONTRE DES IMPORTATEURS DE LA BANANE

Les associations des consommateurs et des commerçants applaudissent

LA BANANE, ce fruit importé, est souvent sujette à une fluctuation des prix parfois injustifiée. Ce qui a poussé le ministère du Commerce et de la Promotion des exportations à engager des enquêtes, en vue de contrôler la structure de prix de ce produit.

'opération a été sanctionnée, dimanche dernier, par le retrait du document de domiciliation bancaire de deux importateurs contrevenants qui seront poursuivis, selon le ministère, devant la justice pour spéculation illicité. Les associations de protection du consommateur et les organisations syndicales des commerçants saluent l'intervention de la tutelle et y voient la seule solution pour sévir contre tous les spéculateurs et garantir la stabilité du marché. A ce propos, le coordinateur national de l'Association de protection et orientation du consommateur et son environnement, Fadi Temin, tient à préciser que le ministère évalue le coût total de la banane (importation et transport) à environ 200 DA le kilo, alors qu'elle est vendue au consommateur entre 450 et 500 DA/kg. «L'article 5 de la loi sur la concurrence stipule que tout dysfonctionnement de prix entraîne l'intervention du ministère pour enquêter sur les motifs étant à l'origine de ce dérèglement», indique-t-il.

Selon ses précisions, les importateurs de la banane fixent le prix de «manière horizontale». «Les importateurs vendent des quantités de bananes aux grossistes sans indiquer le prix pour l'annoncer le lendemain via un SMS au même moment et à l'échelle nationale. Ce qui confirme que le prix de la banane se fixe de façon horizontale avec des marges bénéficiaires exorbitantes. Cette pratique relève de la spéculation illicite», appuie-t-il. «Nous saluons la décision du ministère du Commerce qui est intervenu pour dissuader les spéculateurs après des mises en garde. Et nous souhaitons que les enquêtes enclenchées se poursuivront à même de toucher tous les importateurs spéculateurs», lance-t-il. A ce propos, le responsable rappelle que l'Etat subventionne la devise destinée à l'importation de ce produit pour qu'il soit commercialisé à son prix réel et sans exagération. «Certains importateurs imposent des factures irréelles aux commerçants de gros afin d'éluder les sanctions. Nous appelons la tutelle à frapper d'une main de fer ces faussaires», ajoute-t-il. Pour sa part, le secrétaire général et porte-parole de l'Union générale des commerçants et artisans algériens (UGCAA), Aïssem Badrissi, fait savoir que l'Union a installé, depuis des mois, des cellules de veille afin de suivre les prix et dénoncer toutes les anomalies constatées en la matière. «Nous constatons que certaines crises sont provoquées par une spéculation débridée sur les prix de la banane ou de la pomme de terre. Nous avons reçu des plaintes émanant des commerçants grossistes concernant les prix exagérés de la banane qu'imposent les importateurs», indique Badrissi. Et d'ajouter : «L'Etat a augmenté la quantité de la banane importée de 80.000 à 320.000 tonnes/an afin de garantir la disponibilité de ce fruit avec un prix qui est à la portée du consommateur. Cependant, les importateurs n'hésitent pas à imposer leur logique mercantile en le vendant à 450 ou 480 DA/kg au marché de gros.» Pour le porte-parole de l'UGCAA, les commerçants grossistes et détaillants sont victimes de l'avidité des importateurs. Dans ce sillage, il plaide pour l'application de la loi relative à la lutte contre la spéculation qui «reste la meilleure des manières pour éradiquer ces pratiques déloyales».

LE PRODUIT NATIONAL POUR CASSER LES PRIX

A ce titre, Badrissi explique que les prix des fruits sont tributaires de celui de la banane, considéré comme «une référence», tandis que les prix des légumes suivent celui de la pomme de terre. D'où cette spéculation entraînant des fluctuations constantes des prix de ces deux produits, soutient-il. «On appelle à l'accompagnement des vrais commerçants qui se sont solidarisés dans le cadre d'un effort national avec les consommateurs, afin d'assurer la stabilité des prix durant le mois de Ramadhan et de préserver leur pouvoir d'achat», lance-t-il, appelant à poursuivre ces efforts en serrant l'étau sur les spéculateurs pour tous les produits. Par ailleurs, Bardissi appelle à la préservation des acquis de 2020 liés à la protection du pouvoir d'achat du citoyen.

Le président de l'Association nationale des commerçants et artisans (Anca), Tahar Boulenouar, affirme que la hausse subite des prix de la banane, ces derniers jours, est inconcevable et inacceptable au vu du coût à l'importation. «L'Anca soutient les mesures prises par le ministère

Tahar Boulenouar, affirme que la hausse subite des prix de la banane, ces derniers jours, est inconcevable et inacceptable au vu du coût à l'importation. «L'Anca soutient les mesures prises par le ministère du Commerce qui tendent à contrôler tout le réseau de distribution de la banane, à commencer par l'importateur. Nous saluons aussi sa décision d'appliquer la loi relative à la lutte contre la spéculation illicite. Cela d'autant plus que la quantité de la banane importée dépasse les 300.000 tonnes par an.

Une telle quantité est largement suffisante pour répondre à la demande nationale et le prix ne devrait pas franchir la barre des 300 ou 350 DA/kg», commente-t-il. Selon Boulenouar, les prix de la banane sont censés baisser en saison estivale et prédit, dans ce sillage, une maîtrise des prix suite à l'encouragement des agriculteurs à investir dans la production locale de la banane.

■ A. Mehdid

Résiliation de l'autorisation d'importation pour deux opérateurs

direction régionale du commerce et de la promotion des exportations de Blida vient de résilier l'autorisation d'importation à deux importateurs de la banane. Selon Assia Ababsa, responsable de ladite direction qui englobe 11 wilayas, cette décision a été prise à l'encontre de ces importateurs suite à des enquêtes effectuées sur le terrain et qui révèlent que les mis en cause n'avaient pas respecté la structure tarifaire stipulée dans le document de localisation bancaire. La même responsable précise que ces importateurs ont été avertis à plusieurs reprises, mais continuaient à transgresser la réglementation jusqu'à ce que la décision de retrait du document de domiciliation bancaire a été prise. Tout porte à croire que ces importateurs étaient derrière la hausse du prix de la banane qui a atteint, ces derniers temps, la barre des 500 DA/kg. La direction régionale du commerce qui lance un appel aux importateurs de respecter la réglementation a, en effet, lancé des poursuites judiciaires à l'encontre de ces deux importateurs dans le cadre de la loi sur la spéculation illicite.

■ M. Benkeddada

BRAHIM GUENDOUZI, EXPERT EN COMMERCE EXTÉRIEUR

«La production nationale a besoin d'être protégée de la concurrence»

Entretien réalisé par Wassila Ould Hamouda

Dans cet entretien, l'expert en commerce extérieur Brahim Guendouzi met l'accent sur la nécessité de réguler les importations dans l'optique de préserver et d'encourager la production nationale.

Les pouvoirs publics ont mis en place une feuille de route pour réguler le commerce extérieur. Comment créer l'équilibre entre les importations et les exportations hors hydrocarbures ?

Le commerce extérieur constitue un secteur d'activité sensible qui fait l'objet de beaucoup d'attention de la part des pouvoirs publics. Il s'agit essentiellement de garantir les approvisionnements pour satisfaire les besoins de la population, d'une part, et de doter l'outil de production dont il a besoin pour fonctionner, d'autre part. Les importations sont donc régulées globalement pour servir l'économie nationale dans son ensemble, mais aussi pour contribuer à renforcer la croissance économique. Il est vrai que l'économie algérienne est extravertie car dépendant de l'importation de nombreux produits, particulièrement des intrants, des produits alimentaires, des équipements, etc. En revanche, les exportations sont à encourager pour permettre au produit national d'être présent sur les marchés extérieurs. La prédominance des exportations en hydrocarbures appelle une politique de diversification des ventes vers l'étranger par des facilitations et incitations accordées aux entreprises exportatrices de biens et services. Un accompagnement à l'export est actuellement assuré par plusieurs organismes publics, afin d'assurer aux opérateurs économiques les meilleures



conditions pour pouvoir affronter la concurrence étrangère sur les marchés extérieurs. Au demeurant, la préoccupation de l'équilibre de la balance commerciale est omniprésente pour pouvoir faire jouer au commerce extérieur un rôle dynamique dans les équilibres externes du pays ainsi que dans la gestion des moyens de paiement extérieurs.

Faut-il renforcer le contingentement tarifaire pour encourager la production locale ?

Il est clair que la production nationale a besoin d'être protégée par rapport à la concurrence des produits étrangers. D'autant plus qu'il existe une certaine concurrence déloyale qui

est pratiquée en défaveur du produit local. La régulation des importations par l'application de mesures non tarifaires en plus des mesures douanières en vigueur contribuera certainement à rationaliser les achats de l'extérieur et à donner plus de visibilité aux produits locaux. C'est d'ailleurs des actions que de nombreux pays appliquent lorsqu'il s'agit de défendre la compétitivité des entreprises locales.

L'essentiel est d'arriver à une certaine efficacité dans la gestion des importations afin de ne pas pénaliser la production nationale, sans pour autant contraindre des opérateurs économiques à des difficultés susceptibles d'enclencher des pénuries ou bien des distorsions dans les prix.

Quels sont les créneaux ou le secteur dans lesquels l'importation se présente comme action inéluctable ?

Les importations s'imposent lorsqu'il s'agit d'approvisionner le marché national en différents produits en vue de satisfaire la demande nationale, sans porter préjudice évidemment à la production nationale. C'est également vrai pour les entreprises qui doivent disposer des intrants et autres équipements indispensables pour faire fonctionner l'outil de production. Seules les importations pour la revente en l'état sont concernées par des mesures destinées à rehausser le produit local et à le prémunir de la concurrence étrangère.

Le montant des importations avoisine les 40 milliards de dollars par an, l'Etat se doit de réguler les flux de commerce avec l'étranger et encourager les opérateurs économiques qui lancent des projets entrant dans le cadre de la substitution aux importations et la sous-traitance. Il est toujours important de ne pas trop dépendre de l'étranger quand il s'agit d'assurer les approvisionnements de l'économie nationale.

■ W. O. H.

HORIZONS ● Mardi 16 Avril 2024 www.horizons.dz

LE SALON DE L'ÉTUDIANT KHOTWA DE RETOUR LE 20 AVRIL

Une dimension maghrébine

Plus de 100 exposants prendront part à la 13° édition du Salon de l'étudiant et des nouvelles perspectives Khotwa, dont la première phase de sa tournée maghrébine débutera le 20 avril à Tunis, suivie par Alger, Oran puis le Sud de Ghardaïa avant d'atterrir, le 1er mai, à Nouakchott, ont indiqué les organisateurs. Cette édition exceptionnelle sillonnera les pays du Maghreb, à savoir l'Algérie, la Tunisie et la Mauritanie, et réunira universités, écoles, instituts, recruteurs, startup et entreprises innovantes, ainsi que tous les professionnels chargés du développement des jeunes, du domaine éducatif et de la formation, a précisé l'agence organisatrice Win Advents Agency dans un communiqué. Les exposants à ce salon, intitulé cette fois-ci Khotwa tour, viendront des quatre coins du pays, ainsi que de plusieurs pays étrangers, tels que la Tunisie, la Russie, le Royaume-Uni et le Canada, entre autres, selon la même source. La Tournée 2024 débutera à Tunis, les 20 et 21 avril, et arrivera à Alger, les 24 et 25 avril, puis transitera par Oran, les 27 et 28 avril, avant de faire escale dans le Sud de Ghardaïa, le 30 avril, pour se clôturer à Nouakchott, la capitale mauritanienne, les 30 avril et 1er mai 2024. Cette année, l'édition sera élargie pour inclure un Salon de l'Entrepreneuriat, de l'Emploi et des Stages, sous le patronage du ministère de l'Economie de la connaissance, des Start-up et des Microentreprises. Cet événement sera «un vaste espace d'échange sur les choix d'études, les formations et les opportunités à saisir pour bâtir un avenir prometteur pour toute la jeunesse algérienne». «Les dizaines de milliers de jeunes visiteurs seront ainsi orientés de façon efficace, grâce à la présence des professionnels de la formation, de l'enseignement supérieur et de la formation professionnelle», à ajouté la même source. Par ailleurs, le salon offrira plusieurs opportunités aux jeunes porteurs de projets, avec les programmes de soutien à l'entrepreneuriat et les différents incubateurs et start-up, ainsi que des offres d'emploi et des stages pour les jeunes diplômés. Le salon propose, également, un programme riche en activités de formation gratuites, comprenant des conférences et des ateliers sur de nombreux sujets et domaines d'expertise, a-t-on indiqué de même source.

BACCALAURÉAT

Une plateforme numérique pour l'orientation des lauréats

LE MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE, KAMEL BADDARI, a annoncé, hier, la création d'une plateforme numérique pour l'orientation des futurs lauréats au baccalauréat session juin 2024. Ce système d'exploitation sera développé en utilisant les techniques de l'intelligence artificielle.

ntervenant au forum de la Chaîne I de la Radio nationale, le ministre a expliqué que «les futurs bacheliers (session de juin 2024) pourront exploiter cette plateforme innovante». Ainsi, elle leur sera efficace pour «identifier les matières et spécialisations les plus adaptées à leurs capacités intellectuelles et à leurs résultats, en s'appuyant sur l'intelligence artificielle et les techniques d'exploration de données». Cela permettra, selon lui, «d'atteindre les objectifs stratégiques fixés par le département ministériel». Dans le même contexte, le ministre a souligné que «le taux d'échec des étudiants des troncs communs a diminué à17%, alors qu'il dépassait les 40%

Interrogé sur l'impact des réformes introduites, le ministre a mis en relief les résultats remarquables des recherches scientifiques obtenus lors du dernier semestre de 2023 et le premier trimestre de 2024. Des recherches qui devraient être valorisées par les entreprises économiques. Un défi relevé étant donné que «29 produits de recherche avaient été déposés auprès des autorités industrielles et productives pour leur mise en œuvre, outre les 51 autres projets prêts à être exploités», a énoncé le ministre qui insiste sur «une stratégie particulière adoptée par le secteur, à travers la création de multiples centres de recherche répartis à travers les universités».

Affichant son optimisme, il a tablé sur l'enregistrement de pas moins de 3.000 brevets avant la fin de l'année. En ce qui concerne les avantages engendrés par la généralisation de la numérisation dans tous les établissements universitaires, le premier responsable a précisé que la digitalisation de tous les services a permis d'économiser, d'octobre 2023 jusqu'en mars dernier, 7,2 milliards de dinars. Ce montant a été épargné à travers l'adoption d'une gestion appropriée dans le domaine de la restauration et le transport universitaire. Rien que pour le transport, «640 millions de dinars thésaurisés». Affirmant que «la digitalisation a permis non seulement la rationali-



sation des dépenses, mais également l'amélioration des services». Ces montants épargnés seront ainsi, a-t-il fait savoir, injectés pour l'amélioration de la qualité de la formation notamment. Dans ce sillage, Baddari a souligné l'importance «d'assurer la formation qualitative aux étudiants, en misant sur le développement de leurs capacités créatives et novatrices à même de créer des petites et moyennes entreprises et des start-up qui constituent une valeur ajoutée à l'économie nationale.

A ce propos, le ministre a noté qu'au lieu que les étudiants soient demandeurs d'emploi, ils sont, eux-mêmes, «créateurs d'emploi et de richesse». Ce qui traduit, a-t-il poursuivi, «la nouvelle stratégie du gouvernement et les engagements du président de la République, Abdelmadjid Tebboune». Le chef de l'Etat, a-t-il rappelé, «avait mis l'accent sur l'importance d'accompagner ces jeunes à travers des centres de développement de l'entrepreneuriat et des incubateurs d'entreprises». A cet égard,

il a souligné l'enregistrement de 4 000 projets innovants, dont 400 ont reçu le label d'institution émergente. Dans le cadre des transformations engagées, le secteur, a affirmé le ministre, «cherche à améliorer la qualité de l'enseignement supérieur, ainsi qu'à adopter la langue anglaise comme matière de base dans la formation universitaire qui contribue à l'exploitation des technologies modernes».

Concernant la quatrième révolution industrielle et ce qu'elle représente en termes d'industrie robotique et d'intelligence artificielle, Baddari a déclaré : «Nous nous préparons à créer des cadres pour les métiers de demain.» Selon lui, «dans 5 à 10 ans apparaîtront ces métiers basés sur l'intelligence artificielle, d'où l'intérêt de préparer la société à une telle évolution». Et pour finir, le ministre a indiqué que l'opération de recrutement des enseignants se poursuit, en parallèle avec la généralisation dela numérisation.

■ Samira Azzegag

CONSEIL SUPÉRIEUR DE LA JEUNESSE

Campagne nationale contre les discours de haine

Le Conseil supérieur de la jeunesse (CSJ) s'apprête à lancer une campagne nationale contre les discours de haine et de discrimination. A cet effet, il a annoncé un concours pour la conception de spots publicitaires autour de cette question, en collaboration avec le ministère de la Communication. Le Conseil a fixé des conditions de participation concours ouvert aux jeunes âgés de 18 à 40 ans. La date limite de dépôt des œuvres a été fixée au mercredi 17 avril 2024 à minuit. La durée du flash ne doit pas dépasser une minute et les langues utilisées sont l'arabe, tamazight et l'anglais avec traduction.

Les œuvres seront évaluées par un comité composé de représentants du CSJ et des institutions et organes officiels concernés. Les lauréats bénéficieront d'une formation, les 24





et 25 avril prochains, dans un camp situé dans la wilaya d'Annaba. Les gagnants parmi les participants seront honorés à l'occasion.

Ensuite, la préparation du lancement de la campagne sera entamée afin d'impliquer les jeunes dans le diagnostic et proposer des solutions efficaces pour réduire le phénomène. Par ailleurs, le CSJ poursuit l'organisation de conférences virtuelles thématiques sous le slogan «Une heure de dialogue». Cette activité périodique est considérée comme un espace d'interaction démocratique directe entre la jeunesse et les responsables, notamment des

ministres, des décideurs et des personnalités nationales. La commission de l'information et de la communication, en coordination avec la commission de l'éducation, de la formation, de l'enseignement supérieur, de la recherche scientifique et du renforcement des capacités des jeunes, accueillera,

aujourd'hui, dans son deuxième numéro du symposium virtuel le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, le professeur Kamel Baddari. La rencontre qui aura lieu au siège de l'Assemblée populaire nationale sera consacrée à l'examen de sujets directement liés aux efforts consentis par le secteur de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique en faveur de la jeunesse. Il s'agit d'examiner essentiellement les réformes initiées dans le secteur.

Les jeunes pourront discuter des enjeux actuels du secteur et connaître le contenu de projets, notamment les programmes de formation et d'études dans les établissements d'enseignement supérieur et leurs relations avec le marché du travail. Autant de priorités pour eux.

■ Aya Malak

BAC ET BEM

L'épreuve d'EPS pour les candidats libres du 8 au 20 mai

es candidats libres aux examens du baccalauréat et du Brevet d'enseignement moyen (session 2024) passeront l'épreuve d'éducation physique et sportive (EPS) durant la période allant du 8 au 20 mai, a annoncé, hier, le ministère de l'Education nationale dans un communiqué. «Le ministère de l'Education nationale informe les candidats libres aux examens du BEM et du baccalauréat, session 2024, v compris les candidats de l'Office national de l'enseignement et de la formation à distance (ONEFD), que l'épreuve d'éducation physique et sportive aura lieu du mercredi 8 mai au lundi 20 mai 2024». Tous les candidats libres concernés par l'épreuve d'éducation physique et sportive doivent retirer leurs convocations via les sites électroniques de l'Office national des examens et des concours

(ONEC), (https://bem.onec.dz) et (https://bac.onec.dz), en introduisant le nom d'utilisateur et le numéro confidentiel, et ce, à compter du «mardi 16 avril jusqu'au mardi 7 mai 2024», a précisé la même source. Le candidat libre concerné par cette épreuve devrait se présenter au centre d'examen à la date et à l'heure mentionnées sur la convocation, a souligné le ministère.

SEMAINE NATIONALE DE PRÉVENTION

Saïhi lance les activités de sensibilisation

LE MINISTRE DE LA SANTÉ, ABDELHAK SAÏHI, A PROCÉDÉ, HIER, À PARTIR DE LA WILAYA DE BOUMERDÈS, AU LANCEMENT DE LA SEMAINE NATIONALE DE PRÉVENTION. Sous le slogan «Une vie saine et équilibrée pour tous», des activités de sensibilisation et de prévention des maladies s'étaleront du 15 au 21 avril sur tout le territoire.

deuxième édition de la semaine nationale de prévention après l'avoir instaurée l'année dernière. La prévention, l'un des piliers sur lesquels s'est construit notre système de santé, a été consacrée dans la Constitution. Dans le programme du président de la République, dans son engagement 45, il a insisté sur l'impératif de mettre tout en œuvre pour répondre aux besoins de soins de tous et dans toutes les régions du pays», a affirmé le ministre lors dans son allocution, au siège de la wilaya. Dans ce sillage, il a rappelé que «tout n'est pas rose» dans notre système de santé, toutefois des efforts ont été consentis pour améliorer la situation. «Tout n'est pas parfait dans nos établissements hospitaliers mais des moyens matériels, humains et financiers ont été consacrés pour une meilleure prise en charge des malades.

Des résultats probants sont constatés sur le terrain grâce à l'engagement des staffs médicaux, paramédicaux, techniques et des s», a-t-il rappelé. Selon le ministre, le cumul de la mauvaise gestion et autres actions malveillantes dans nos établissements font que des obstacles empêchent l'essor de notre système de santé. «Cependant, nous œuvrons sans cesse avec tous les acteurs du secteur à atteindre nos objectifs en assurant les soins nécessaires à tous», a-t-il ajouté. Par ailleurs, Saïhi a rendu un vibrant hommage aux équipes médicales qui travaillent d'arrache-pied à nos frontières. «Des médecins, des infirmiers sont sur le pied de guerre pour éviter l'entrée sur notre sol de personnes ou autres aliments ou objets contaminés. Ils sont là de jour comme de nuit comme d'ailleurs les soldats de l'ANP qui protègent notre



pays et notre peuple. Ces actions font partie de la prévention sanitaire», a affirmé le ministre. Dans ce sillage, il s'est félicité de la diffusion de la culture de la prévention parmi nos concitoyens. «D'après les statistiques, la consommation de sucre a baissé de moitié durant le mois de Ramadhan. Même si la sensibilisation à consommer une alimentation saine prend du temps pour s'ancrer dans la société, il ne faut pas baisser les bras», a-t-il souligné.

Il a indiqué que des mesures sont prises avec d'autres départements pour encourager les Algériens à consommer sain et équilibré. «Nous avons pris, en collaboration avec le ministère du Commerce, une mesure relative à la baisse du taux de sucre dans les boissons gazeuses et les jus. Il s'agit également de favoriser les repas à base de légumes, fruits et légumineuses dans les cantines scolaires et universitaires et autres établissements. Pour diminuer l'incidence de l'obésité parmi nos jeunes et éviter ses complications, les familles sont maintenant conscientes de la bonne alimen-

tation et les aliments sains pour la santé. Toutes ces mesures et d'autres sont à appliquer pour prévenir les maladies chroniques et encourager la culture de la prévention», a précisé Saïhi. Le ministre de la Santé a également révélé que d'autres secteurs contribueront à la réussite de cette semaine de prévention entre autres les départements du Commerce, de l'Hydraulique et l'Agriculture.

La délégation ministérielle s'est rendue ensuite dans «le village de prévention». Sur place, le ministre a échangé avec des professionnels de la santé, des membres de la société civile sur les objectifs de la semaine de prévention et la nécessité de sensibiliser la population à travers ce genre d'événements. Par la suite, Saïhi a inspecté le projet de l'hôpital de 240 lits à la sortie de la ville de Boumerdès où il a donné des instructions pour achever les travaux dans les délais. «L'hôpital sera mis en service à l'occasion de la fête de l'indépendance et de la jeunesse en créant bien sûr un centre anticancer», a annoncé le ministre.

■ Karima Dehiles

Instauration d'une Journée mère et enfant

Une journée nationale de la mère et de l'enfant, qui coïncidera avec le 22 avril de chaque année, sera instaurée. L'annonce a été faite hier par le ministre de la Santé, Abdelhak Saïhi, lors de sa visite dans la wilaya de Boumerdès. A ce titre, il a affirmé que des unités de protection mère-enfants existent partout en Algérie. Celles-ci sont spécialisées dans la prise en charge des femmes enceintes et des enfants. «Nous allons revenir aux dispositions préventives qui existaient auparavant pour accompagner les femmes durant leur grossesse et les pourrissens deux dévelopment. Ca sont des

et les nourrissons dans leur développement. Ce sont des centres de proximité qui ont prouvé leur utilité. Nous prévoyons d'ouvrir dans chaque wilaya un centre de référence de protection maternelle et infantile qui chapeautera ces actes médicaux et de prévention», a-t-il annoncé. Le ministre a aussi exprimé la volonté du ministère de rouvrir des centres de médecine préventive et les centres de lutte contre les maladies infectieuses. «Toutes ces mesures entrent dans le cadre des actions de prévention. Ces équipements publics dédiés à la prévention sont des éléments clés pour un système de santé moderne et efficace. Les pays qui ont négligé la prévention sanitaire font face à des problèmes de santé publique compliqués et multiples», a-t-il fait remarquer.

■ K. D.

360 structures de santé réceptionnées depuis 2021

Depuis 2020, l'Algérie a connu un saut qualitatif dans les domaines social et économique. «360 structures de santé ont été réceptionnées depuis 2021. Ces établissements sont localisés dans les Hauts-Plateaux et dans le grand Sud pour rapprocher les professionnels de la santé des malades où qu'ils se trouvent sur notre vaste territoire», a affirmé le ministre de la Santé. L'Algérie a réalisé de grands projets et des pas de géant s'agissant du développement économique. Pour cela, Saïhi a donné quelques chiffres. «En 2020, les réserves de change étaient de 42 milliards de dollars, en 2023, elles ont atteint 82 milliards de dollars. Concernant la croissance, elle est de 4,2% et la monnaie nationale a connu une hausse de sa valeur», a-t-il affirmé, tout en saluant l'engagement de toutes les forces vives de la nation dans la concrétisation de ces progrès.

■ K. D.

ACCÈS AUX SOINS

L'Unicef et l'OMS saluent les efforts de l'Algérie

Àl'occasion du lancement, hier, par le ministre de la Santé, de la Semaine nationale de prévention à partir de Boumerdès, les représentants de l'Unicef et de l'OMS se sont exprimées sur la collaboration étroite et fructueuse entre leurs organisations et l'Algérie. Dans son allocution, M^{me} Katarina Johansson, représentante de l'Unicef en Algérie, a rappelé la volonté du Gouvernement algérien de développer le système de santé à travers la diffusion de la culture de prévention.

«Le secteur de la santé en Algérie connaît de grands progrès notamment avec la réalisation des Objectifs de développement durable notamment les 2 et 3 objectifs relatifs à la nutrition et la santé. Il s'agit également pour l'Unicef de renforcer le partenariat avec l'Algérie concernant l'application des programmes et des politiques publiques en rapport avec la santé de la mère et de l'enfant pour la période 2023-2027», a estimé $M^{\mbox{\tiny me}}$ Johansson. Selon elle, des acquis importants ont été réalisés durant la crise sanitaire surtout en termes de prévention et de sensibilisation. «La lutte contre la Covid-19 s'est faite par le biais de la prévention, de la vaccination et surtout un combat acharné contre les rumeurs.

Nous avons démontré que la prévention est la pierre angulaire de toute politique publique de santé. L'Algérie a initié un vaste programme contre l'obésité et la mauvaise alimentation où des intervenants ont mis en œuvre une panoplie de mesures», at-elle soutenu, tout en réitérant la disponibilité de l'Unicef à œuvrer avec l'Algérie dans d'autres aspects de la santé. Pour sa part, le

représentant de l'OMS, Nouhou Hamadou, qui a lu un message de la directrice régionale de l'OMS (Afrique), dans lequel elle a loué les efforts de l'Algérie dans la prise en charge des malades. «Au moment où dans certains pays, des familles vendent leurs biens pour se soigner, en Algérie, l'accès aux structures de santé est gratuit.

Ce qui traduit le respect de l'Algérie des droits humains dont, entre autres, le droit aux soins», a indiqué la directrice dans son message. Le docteur Hamadou, a exprimé sa satisfaction quant à la tenue de la Semaine nationale de prévention. «Il est de notre devoir d'éduquer, d'informer et de sensibiliser les populations concernant les modes de consommation et leur impact sur le bien-être et la santé», a-t-il estimé.

■ K. D.



TIZI OUZOU

Pour un mode de vie sain pour tous

Le coup d'envoi de la Semaine nationale de prévention médicale a été donné hier à Tizi Ouzou à partir de la maison de la culture Mouloud-Mamme. Placée sous le thème «Un mode de vie sain pour tous», cette Semaine, au cours de laquelle toutes les structures sanitaires de la wilaya seront ouvertes au public jusqu'à dimanche prochain, sera l'occasion pour les citoyens d'aller à la rencontre des praticiens de la santé et à ces derniers de faire dans la sensibilisation de proximité pour

débattre des maladies émergentes. A ce rendez-vous, ont pris part également des associations caritatives telles que «El Fedjr» spécialisée dans l'aide et l'assistance aux cancéreux et autres associations de protection du consommateur. Le coup d'envoi de la manifestation a été donné par le wali, Djilali Doumi, qui a mis l'accent sur «les efforts des pouvoirs publics dans la politique nationale en matière de santé publique». De son côté, le directeur de la santé de wilaya (DSP) a indiqué que «c'est la deuxiè-

me année que notre pays a fait le choix stratégique de l'institutionnalisation de la Semaine de la prévention», avant de relever que cette action «participe d'un engagement politique au plus haut niveau de l'Etat pour faire de la prévention, la pierre angulaire de notre système de santé». Le DSP a indiqué que «la santé est multidimensionnelle, et ses déterminants multiples, complexes et liés». Et de conclure que «l'OMS a révélé que près de 20% des cancers peuvent être associés à l'environnement. D'où

l'urgence absolue d'initier l'indispensable action interministérielle par une vision globale de la prévention dépassant le seul cadre de la santé». Le lancement de cette Semaine a été aussi marqué par une journée scientifique au cours de laquelle de nombreuses communications portant sur les maladies émergentes (diabète, HTA, obésité...) et la prévention ont été données par des spécialistes de la santé publique et de la direction des services agricoles.

■ Rachid Hammoutène

AQUACULTURE À EL TARF

Un secteur rentable à intégrer à l'agriculture

LE SECTEUR DE L'AQUACULTURE CONNAÎT CES DERNIERS TEMPS UNE VÉRITABLE DYNAMIQUE DE DÉVELOPPEMENT attirant de plus en plus d'investisseurs, notamment au niveau des villes côtières où les conditions naturelles s'y prêtent.

onsciente de la richesse que peut procurer l'aquaculture à la région, la wilaya d'El Tarf s'est engagée dernièrement dans cette ligne en organisant des journées d'information sur le secteur et en encourageant les opérateurs à investir dans l'aquaculture intégrée à l'agriculture, une équation qui permet l'augmentation autant de la production aquacole qu'agricole. «Nos services misent sur la diffusion de la culture de l'aquaculture intégrée dans les rangs des agriculteurs, à travers la conclusion de conventions et la conduite de campagnes de sensibilisation pour les amener à investir dans ce domaine, ainsi que dans les rangs des citoyens pour les encourager à la consommation de poissons d'eau douce dont les vertus sont indéniables», a indiqué le directeur local de la pêche et de l'aquaculture, Amar Zouaoui El Ayeche.

Selon le même responsable, 600 agriculteurs ont été formés, dans la wilaya d'El Tarf, en matière d'aquaculture intégrée à l'agriculture, au niveau de l'Ecole de formation technique de la pêche et de l'aquaculture d'El Kala, du Centre de formation professionnelle de la même ville et de l'Institut spécialisé de formation professionnelle de la commune de Bouhadjar, sous la supervision de spécialistes et de professeurs du domaine. Dans ce contexte, celui ci a souligné que la formation des agriculteurs «s'inscrit dans le cadre d'un pro-



gramme arrêté par la tutelle pour relancer l'activité aquacole, en particulier le tilapia rouge, et l'intégrer dans le secteur agricole, ce qui lui conférera une valeur ajoutée, créera des emplois, augmentera la capacité de production aquacole et répondra aux besoins du marché à des prix raisonnables, avec possibilité d'exporter compte tenu des énormes capacités de la wilaya d'El Tarf».

Par ailleurs, ce dernier a indiqué que ses services s'activaient, en coordination avec plusieurs autres secteurs concernés, pour cibler les agriculteurs désirant investir dans ce domaine et disposant des plans d'eau d'une capacité minimale de 1.000 m3. Rappelant que l'utilisation pour l'irrigation de l'eau servant à l'aquaculture, riche en matière organique, permet une augmentation importante de la productivité en matière d'agriculture et de

pisciculture, a fait part de la menée d'expériences pilotes avec 13 agriculteurs, dûment formés aux techniques permettant la survie et la reproduction des poissons dans les bassins d'irrigation, ponctuées par une totale réussite de leurs projets liés à l'aquaculture intégrée à l'agriculture. S'agissant du volume de production, Zouaoui El Ayeche a affirmé qu'il était «parfaitement possible d'atteindre une production de 20 à 35 tonnes de poissons d'eau douce par an».

Le chef du service de la vulgarisation agricole à la Direction des services agricoles, Chemseddine Mokdiche, a indiqué, pour sa part, que des «expériences scientifiques ont démontré que la pratique de l'activité aquacole dans les bassins d'irrigation améliore les capacités de production de nombreuses filières agricoles et augmente leur productivité de

20%, affirmant que l'eau utilisée pour l'aquaculture est «riche en nutriments nécessaires à la croissance des cultures agricoles». Il a souligné que les résultats obtenus sur le terrain, après l'exploitation de cette eau pour l'irrigation agricole, a eu «un impact éminemment positif en matière de productivité de nombreuses filières agricoles où la qualité du produit cultivé s'est notablement améliorée, en particulier dans des fermes exploitées dans les communes de Ben M'hidi, de Besbas et de Dréan». Les services agricoles de la wilaya «travaillent en coordination avec le secteur de la pêche et de l'aquaculture, ainsi qu'avec les établissements de formation professionnelle, la Chambre de la pêche et la Chambre de l'agriculture pour former les agriculteurs et leur fournir des informations techniques afin de les encourager à investir dans ce secteur lucratif». De leur côté, des agriculteurs comme Nabil Zouidi, pratiquant l'aquaculture intégrée dans la commune de Ben M'hidi (ouest de la wilaya), et qui irrigue ses plantations d'agrumes avec l'eau des bassins d'élevage, a déclaré que le rendement était «meilleur, et de loin», et que «la qualité de ses produits s'en est trouvée considérablement améliorée».

Pour sa part, le jeune Mohamed Messaï, jeune investisseur dans le même domaine, dans la commune de Besbas, a affirmé pratiquer cette activité depuis trois ans dans un bassin d'une capacité d'environ 1.000 mètres carrés et d'une profondeur de 4 m, et qu'il est prêt à étendre son activité après avoir obtenu des résultats «très positifs». Ce jeune opérateur s'emploie à fournir un soutien aux agriculteurs souhaitant introduire l'aquaculture dans leurs exploitations agricoles afin qu'ils puissent irriguer avec l'eau des bassins d'élevage, ce qui leur permettra de «se passer définitivement» des engrais chimiques.

■ R. S./APS

AÏN TÉMOUCHENT

Projets de réalisation de sites d'amarrage d'embarcations de pêche

e secteur de la pêche d'Aïn Témouchent a bénéficié, durant l'année en cours, de l'inscription de projets de réalisation de six sites d'amarrage d'embarcations de pêche, a-t-on appris, dimanche dernier, du directeur de la pêche et de l'aquaculture de la wilaya, Houari Kouicem. Ces projets revêtent une importance capitale pour l'allègement de la pression exercée sur les ports de pêche de Béni Saf et Bouzedjar, et ce, pour une plus grande organisation du travail des professionnels du secteur, notamment les petits métiers. Le choix des sites a été fait à travers les plages de Bouzedjar et Sassel (commune de Ouled Boudjemaa), Terga et El Hillal (commune de Sidi Benadda), en plus des plages de Rachgoun et Malous, dans la commune de Oulhaça, en coordination et concertation avec les professionnels du secteur et les autorités locales, a ajouté, Kouicem. Le suivi des opérations de réalisation des sites d'amarrage, inscrits dans le cadre du programme de la caisse de garantie et de solidarité des collectivités locales, a été confié au secteur des travaux publics d'Aïn Témouchent. Pour sa part, le directeur des travaux publics de la wilaya, Tahar Nekkache, a souligné que les études techniques de ces projets ont été achevées, faisant observer que le lancement des travaux de réalisation est prévu durant le premier semestre de l'année en cours, ajoutant que le travail est en cours pour la sélection des entreprises de réalisation, selon les procédures en vigueur.

RÉSEAUX D'ASSAINISSEMENT À ORAN

Identifier les points noirs

a Direction de l'hydraulique de la Lwilaya d'Oran a lancé une étude pour identifier les points noirs concernant les réseaux d'assainissement dans la wilaya d'Oran, qui connaît des «problèmes importants» en raison du sous dimensionnement de ses infrastructures d'assainissement, qui n'ont pas suivi la grande expansion urbaine enregistrée dans la wilaya au cours des dernières années, a indiqué la directrice locale de l'irrigation, Tahri Nassima. A ce propos, Mme Tahri a souligné que l'Organisme nationale de contrôle technique de la construction hydraulique (CTH) est chargé de cette étude qui comporte deux parties, la première concerne le groupement urbain d'Oran et la seconde le reste des communes de la wilaya. La même responsable a ajouté que le Groupement urbain d'Oran, qui comprend les com-munes d'Oran, Bir El Djir, Sidi Chahmi, Es-Senia et El Kerma, est une zone où se concentrent entre 70 et 75% de la population de la wilaya, ce qui la soumet à une forte pression concernant l'évacuation des eaux usées, d'autant plus que les canalisations de drainage ont une capacité limitée par rapport aux quantités d'eaux usées produites, en plus des stations de relevage qui ont besoin d'être réhabilitées. La directrice de l'hydraulique a souligné que le système d'assainissement n'a pas suivi le rythme de la grande expansion urbaine qu'a connue la wilaya d'Oran, ces dernières années, ajoutant que cette étude permettra de définir les points noirs, ainsi que l'ordre de priorité par rapport aux projets qui apporteront les solutions. Elle a également fait savoir que sa direction a reçu des budgets, pour de nombreux projets liés à l'assainissement, comme la réhabilitation des stations de relevage et des canalisations de drainage (ou la pose de nouveaux), et qu'il a fallu réaliser cette étude pour établir un diagnostic pour identifier tous les problèmes d'assainissement de la wilaya, avant de se lancer dans la réalisation.

TOUGGOURT

Mise en service de 18 transformateurs électriques

Dix-huit transformateurs électriques ont été mis en service dans la wilaya de Toure dans la wilaya de Touggourt dans le but de renforcer le réseau d'alimentation électrique dans la région en prévision de la saison d'été, a-t-on appris auprès de la société de distribution de l'électricité et du gaz (Sonelgaz). Installés au niveau des différentes communes de la wilaya au titre d'un programme d'investissement de l'entreprise, ces nouveaux équipements ont également été renforcés par la rénovation de 25 autres équipements similaires, la réalisation de six départs aériens de moyenne tension, de trois autres de basse tension et la fixation de sept disjoncteurs aériens, a expliqué une responsable au niveau de la Sonelgaz, Mme Mounia Bada. Dans le but d'améliorer le service public et l'alimentation électrique durant l'été prochain, l'on relève également la réalisation en cours des travaux de réhabilitation de modernisation d'un réseau de moyenne tension long de 31,8 km, la rénovation d'un linéaire de 3,5 km du réseau de basse tension, en plus de l'installation de deux stabilisateurs électriques dans la daïra d'El-Hedjira. Cet ambitieux programme d'investissement s'assigne comme objectifs l'amélioration de l'alimentation électrique dans la région durant la période des grandes chaleurs d'une manière continue et d'éviter les fréquentes perturbations électriques en période de consommation de pic, a-t-elle signalé. Tous les moyens humains et matériels nécessaires ont été mobilisés par la Sonelgaz pour mettre en œuvre ce programme et mettre les projets en service dans les délais impartis.

AEP À SOUK AHRAS Renforcement des infrastructures hydriques

Afin d'assurer une meilleure alimentation de la population en eau potable durant cet été 2024, le secteur de l'hydraulique à Souk Ahras compte engager plusieurs travaux et opérations de réalisation d'infrastructures hydriques, a indiqué le chef du service de l'AEP de la Direction de wilaya des ressources en eau. Il s'agit principalement de travaux menés sur un linéaire de 60 km portant sur la réhabilitation des réseaux de distribution de l'eau potable devenus vétustes dans certains quartiers du chef-lieu de wilaya, moyennant un investissement public de 2,5 milliards de dinars, a précisé Boularas Aggoun. Il a ajouté, à ce propos, qu'un réservoir d'eau de 5.000 m³ a récemment été mis en service près de l'unité de wilaya de l'Entreprise nationale des peintures (Enap), située à Souk Ahras-ville, afin d'améliorer l'approvisionnement en eau potable des habitants du POS (plan d'occupation des sols). Selon Aggoun, les services de la Direction des ressources en eau ont rénové, sur 500 m, la conduite de transfert de la zone de l'Oued Krab pour approvisionner la ville de Sedrata. Il a affirmé, en outre, que les travaux de 3 projets portant sur la réhabilitation du réseau d'AEP, sur 60 km, dans cette même ville, étaient «en voie d'achèvement», dans le cadre d'une opération sectorielle dotée d'une enveloppe financière de l'ordre de 400 millions de dinars. Par ailleurs, ce dernier a souligné qu'un réservoir d'une capacité de 1.000 m³ a été récemment mis en service dans la commune de Khedara, en plus de l'entame des travaux de réalisation d'un transfert depuis les forages de la zone de Bir Louhichi (Haddada) jusqu'à la zone de Leffouaïd (Ouled Moumen), sur un linéaire de 17 km. Cinq stations de pompage



destinées à fournir le précieux liquide aux habitants de Leffouaïd seront également réalisées «prochainement», ainsi qu'une autre station devant alimenter les groupements d'habitation situés entre les communes de Khedara et d'Ouled Moumen, dont les mechtas Rezaïgat, d'Oum Hadjra et d'Amder, selon la même source, qui a ajouté que des travaux de réalisation d'un réservoir de 5.000 m³ ont été lancés récemment pour fournir l'eau potable aux habitants du nouveau pôle urbain de Sedrata. Aggoun a également fait savoir que le volume d'eau destiné à la ville de Souk Ahras, depuis le barrage d'Ain Dalia, a été doublé, passant de 10.000 à 20.000 m³/jour, à la faveur de l'augmentation du niveau de ce barrage qui emmagasine, depuis mars dernier, 22 millions m³ contre 3 millions m³ en novembre 2023.

RIPOSTE IRANIENNE CONTRE L'ENTITÉ SIONISTE

La mission de l'Algérie auprès de l'ONU appelle toutes les parties à la retenue

LA MISSION DE L'ALGÉRIE AUPRÈS DE L'ONU A AFFIRMÉ, dimanche dernier, que l'Algérie suit avec une grande préoccupation et une profonde inquiétude les développements survenus au Moyen-Orient suite à l'attaque militaire iranienne ayant ciblé des sites militaires de l'entité sioniste, en riposte à l'agression contre l'ambassade iranienne à Damas, appelant toutes les parties à la retenue pour éviter toute escalade dans la région.

ans son allocution, le vice-représentant permanent de l'Algérie auprès de l'ONU, Nassim Gaouaoui, a affirmé à l'issue du briefing détaillé du Secrétaire général des Nations unies, Antonio Guterres sur les développements survenus au Moyen-Orient samedi dernier, après la riposte militaire iranienne contre des sites sionistes que «la situation risque de déclencher une escalade grave pouvant entraîner la région et le monde entier dans une phase plus dangereuse où les choses pourraient devenir hors contrôle, dont la forme et les conséquences sont imprévisibles».

Et d'ajouter ; «L'Algérie suit ces développements avec une grande préoccupation et une profonde inquiétude, et met en garde contre les graves conséquences de toute expansion du conflit au Moyen-Orient». «Ni la région ni le monde ne peuvent supporter une autre guerre», a souligné Gaouaoui, ajoutant : «Nous avons mis en garde, lors de la session du Conseil de sécurité qui a examiné les attaques de l'occupant israélien contre l'ambassade iranienne à Damas en début de ce mois, contre les dangers de ne pas mettre un terme au comportement de l'occupation et de son arrogance dans la région». «Nous avons également souligné que cet acte dangereux pourrait entraîner toute la région dans le conflit. Aujourd'hui la justesse de notre opinion et la sincérité de notre mise en garde

Le Moyen-Orient, a-t-il poursuivi, «passe par une conjoncture délicate qui impose à tous les acteurs internationaux à faire prévaloir la voix de la sagesse, afin que nous surpassions ensemble cette étape critique vers le bon port. La paix et la sécurité internationales ne sauraient être réalisées sans porter haut et fort les principes et les portées des Nations unies et la soumission de tous au droit international».

Le diplomate algérien a déploré «la politique de deux poids, deux mesures, la modulation des règles du droit international et les lectures contradictoires qui y sont données selon les intérêts et les passions, menacent de remettre en cause l'ordre international basé sur la primauté du droit. Nous sommes, aujourd'hui, à la croisée des chemins. Soit nous



nous attachons au droit international sans altération ou opportunisme soit nous sombrons dans l'anarchie et

PERMETTRE AU PEUPLE PALESTINIEN D'ACCÉDER À SES DROITS

Selon Gaouaoui, «les crises au Moyen-Orient sont liées organiquement et ne peuvent êtres vues séparément. Ainsi, il importe de traiter les causes radicales de ces crises, à savoir l'occupation israélienne, et les derniers développements ne peuvent occulter la cause centrale, qui est l'agression contre le peuple palestinien sans défense à Ghaza. De même. les derniers développements ne peu-

vent prétendre au prétexte ou à une couverture pour lancer une offensive terrestre contre Rafah»

«Toute attaque sur Rafah est totalement inacceptable et il importe d'éviter son exécution, car ses retombées sur la sécurité et la stabilité de la région seront catastrophiques», at-il dit, ajoutant que «l'apaisement de la situation au Moyen-Orient, sur le court terme, passerait inévitablement par un cessez-le-feu immédiat à Ghaza, et par l'arrêt de la machine de tuerie barbare et du châtiment collectif à l'encontre du peuple palestinien, et que la paix et la sécurité durables dans la région, sur le long terme, se concrétisent uniquement en

permettant au peuple palestinien d'accéder à ses droits légitimes et inaliénables, et de mettre fin à l'occupation israélienne de l'ensemble des terres arabes»

A cet égard, a-t-il enchaîné, «le Conseil de sécurité doit assumer ses responsabilités dans la préservation de la paix et de la sécurité internationales, et de prévenir la détérioration de la situation davantage en imposant un cessez-le-feu immédiat et permanent à Ghaza, et d'œuvrer sérieusement ensuite à l'établissement de l'Etat palestinien indépendant avec Al-Qods comme capitale, et de mettre fin à l'occupation israélienne de toutes les terres arabes»

ANTONIO GUTERRES

«Ni la région ni le monde ne peuvent se permettre plus de guerre»

«Ni la région ni le monde ne peuvent se permettre plus de guerre», a lancé dimanche dernier au soir, le secrétaire général de l'ONU, appelant à la «retenue maximale» lors d'un Conseil de sécurité convoqué après l'attaque de l'Iran contre l'entité sioniste. «Le Moyen-Orient est au bord du précipice. Les populations de la région font face à un vrai danger de conflit généralisé dévastateur.

C'est le moment du désamorçage et de la désescalade. C'est le moment de montrer une retenue maximale», a insisté Antonio Guterres. «Il est vital d'éviter toute action qui pourrait conduire à des confrontations militaires majeures sur de multiples fronts au Moyen-Orient», a-t-il ajouté. «Ni la région ni le monde ne peuvent se permettre plus de guerre». L'attaque iranienne, baptisée «Promesse honnête», est une réponse à la frappe sioniste qui a détruit, le 1er avril, le consulat iranien à Damas et coûté la vie à sept membres des Gardiens de la révolution. Cette attaque est intervenue plus de six mois après le début de l'agression barbare menée par l'entité sioniste contre la bande de Ghaza. Antonio Guterres a une nouvelle fois appelé à un «cessez-le-feu immédiat» à Ghaza. De son côté, l'ambassadeur de l'Iran aux Nations unies Amir Saeid Iravani a affirmé que son pays «n'a



pas eu d'autre choix que d'exercer son droit à l'autodéfense» en lançant des centaines de drones et de missiles vers l'entité sioniste. Cette attaque sans précédent, baptisée «Promesse honnête», a été déclenchée dans la nuit de samedi à dimanche derniers, en riposte à une agression de l'entité sioniste contre le consulat d'Iran à Damas le 1er avril.

L'Iran a indiqué avoir «atteint tous ses objectifs». L'agence iranienne Irna a signalé de «sérieux dégâts dans la plus importante base aérienne du Néguev», dans le sud de l'entité sioniste.

L'ONU «a failli à son devoir de maintenir la paix et la sécurité internationales» en ne condamnant pas la frappe du 1er avril contre le consulat iranien à Damas, a déclaré l'ambassadeur «Dans ces conditions, la République islamique d'Iran n'a pas eu d'autre choix que d'exercer son droit à l'autodéfense», a-t-il déclaré. Il a assuré que Téhéran ne voulait pas d'escalade, mais répondrait à «toute menace ou agression». Par ailleurs, lors d'une session du Conseil de sécurité de l'ONU sur les menaces à la paix et à la sécurité internationales, le représentant

permanent de la Syrie auprès des Nations unies, Qussai Al-Dahhak, a prévenu que l'entité sioniste et ses alliés assumeront la «pleine» responsabilité de toute escalade dans la région, soulignant que le moment est venu pour ces derniers de revoir leurs politiques envers la région et de prendre des mesures pour mettre fin à l'agression sioniste à Ghaza. Al-Dahhak a affirmé que «ce que traverse la région à présent est le résultat naturel et inévitable des actes agressifs répétés et des graves violations du droit international et de la Charte des Nations unies commises par les autorités d'occupation sionistes sur le territoire syrien et d'autres pays».

«La Svrie a averti à plusieurs reprises le Conseil de sécurité et le Secrétariat général à travers des messages officiels des dangers de l'escalade et de l'explosion de la situation provoqués par les autorités d'occupation sionistes pour dissimuler leur échec à atteindre leurs objectifs militaires à Ghaza et pour trouver des justifications afin de poursuivre le génocide et les atrocités qu'elles commettent contre le peuple palestinien», a précisé Dahhak, soulignant que «l'occupant sionistes et ses alliés assumeront la pleine responsabilité de toute escalade supplémentaire dans la région qui menace la paix et la sé-

ANTONY BLINKEN **Washington**

ne veut pas d'escalade avec l'Iran



es Etats-Unis ne «cherchent pas l'escalade» après l'attaque sans précédent de l'Iran, a déclaré hier le secrétaire d'Etat américain Antony Blinken. «Nous ne cherchons pas l'escalade mais nous continuerons à défendre (l'entité sioniste) et à protéger nos effectifs dans la région», a déclaré M. Blinken à l'entame d'une réunion à

Washington avec le Premier ministre adjoint irakien Muhammad Ali Tamim. L'Iran a tiré des centaines de missiles et drones dans la nuit de samedi à dimanche sur l'entité sioniste, en représailles à une attaque meurtrière contre son consulat à Damas.

M. Blinken a encore fait part d'une intense séquence diplomatique «ces dernières 36 heures, visant à coordonner une réponse diplomatique pour tenter d'empêcher l'escalade» dans la région. Le chef de la diplomatie américaine s'est notamment entretenu avec ses homologues égyptien, jordanien, turc, saoudien, britannique et allemand, selon le département d'Etat. Le ministre irakien a pour sa part dit «craindre que l'ensemble de la région ne soit entraînée dans un conflit plus large menaçant la sécurité internationale». «Nous appelons toutes les parties à la retenue», a-t-il dit.

AGRESSION SIONISTE CONTRE GHAZA

«L'objectif des colons est l'appropriation de la terre palestinienne»

LE MOUVEMENT DE RÉSISTANCE ISLAMIQUE HAMAS A APPELÉ LA COMMUNAUTÉ INTERNATIONALE ET LES NATIONS UNIES à condamner le comportement barbare des milices de colons, affirmant que l'objectif de ces crimes et violations organisés est «l'appropriation de la terre palestinienne».

e mouvement de résistance Hamas a déclaré dans un communiqué, que «les images documentant la protection des soldats de l'occupation pour les milices de colons terroristes lorsqu'ils vandalisent et incendient les biens des citoyens dans le village de Beitin, sont une preuve claire que ces attaques barbares sont une opération organisée dans le but de s'emparer des terres palestiniennes». Le mouvement a ajouté que ces attaques «sont supervisées par le gouvernement de l'occupation fasciste et impliquent la coordination entre l'armée d'occupation fasciste et les bandes de colons extrémistes, dans le cadre des agendas sionistes visant à s'emparer et à judaïser les terres palestiniennes, ainsi qu'à expulser leurs habitants».

Le Hamas a également appelé les Palestiniens à «intensifier leur confrontation avec l'armée d'occupation et les milices de colons et à leur faire payer le prix de leurs crimes contre notre peuple et notre terre». Il a également appelé la communauté internationale et les Nations unies «à poursuivre en justice le gouvernement des colons fascistes, qui commet les pires crimes et violations contre les membres de notre peuple dans leurs villes, leurs maisons et leurs fermes». De son côté, l'agence de presse palestinienne Wafa a rapporté, hier, que plusieurs colons, sous protection des soldats de l'armée d'occupation sioniste, ont pris d'assaut, une nouvelle, fois, hier, la mosquée Al-Aqsa. Ils ont franchi les portes de la mosquée, située du côté de la porte des Maghrébins, en entreprenant des marches provocantes à l'intérieur et en effectuant des rituels talmudiques.

L'agence rapporte également que des colons «ont attaqué le village de Beitin depuis l'entrée ouest et ont ouvert le feu en direction des citoyens qui ont tenté de leur résister, blessant un garçon par balle réelle». Les caméras de surveillance ont également enregistré deux colons incendiant une voiture palestinienne en Cisjordanie, sous la protection des forces de l'occupation, selon des médias palestiniens officiels dimanche dernier. Au cours des derniers jours, les attaques des colons sionistes contre les Palestiniens et leurs biens se sont intensifiées en Cisjordanie, sous la protection de la police et de l'armée sionistes, entraînant la mort de martyrs et de blessés parmi les Palestiniens. Il convient de noter qu'il y a 451.000 colons dans 132 colonies et 147 avant-postes en Cisjordanie, en plus de 230.000 colons dans la ville de Jérusalem-Est, selon des sources d'information. En parallèle avec l'agression sioniste contre la bande de Ghaza, l'armée d'occupation et ses colons ont intensifié leurs attaques en Cisjordanie, causant la mort de 464 Palestiniens et en blessant environ 4.800, en plus de l'arrestation de 8.215, selon des sources palesti-

Les autorités d'occupation continuent leur agression destructrice, malgré une résolution du Conseil de sécurité appelant à un cessez-le-feu immédiat, ainsi que leur première comparution devant la Cour internationale de justice pour des accusations de génocide.



La Ligue arabe condamne les attaques de colons en Cisjordanie

La Ligue arabe a condamné, hier, les attaques à grande échelle perpétrées par des colons sionistes contre plusieurs villes et villages de la Cisjordanie occupée, avec le soutien et la protection de l'armée de l'occupation, a rapporté l'agence de presse Wafa. Le porte-parole du secrétaire général de la Ligue arabe, Jamal Rushdi, a souligné que les crimes de guerre commis quotidiennement par la puissance occupante à Ghaza ne devraient pas masquer ce dont est témoin la Cisjordanie, à savoir une nette augmentation de la fréquence et de la gravité des crimes des colons, les maisons et les terres agricoles incendiées et la destruction des biens des citoyens. Les sanctions adoptées par certains pays contre des colons sionistes représentent une petite mesure tardive qui est insuffisante pour mettre un terme à de telles attaques et assurer la protection des civils palestiniens en

Cisjordanie, a ajouté le même responsable. Il a appelé le Conseil de sécurité à mettre fin à cette situation honteuse et à tenir les colons pleinement responsables de leurs crimes commis contre les Palestiniens de leurs attaques contre leurs propriétés en Cisjordanie. Depuis vendredi dernier, les milices coloniales, avec la protection des forces sionistes, ont lancé une vague d'attaques terroristes contre les Palestiniens et leurs biens dans plusieurs zones de la Cisjordanie. Ces attaques ont entraîné la mort de civils, des dizaines de blessés tandis que des dizaines de maisons et de véhicules ont été incendiés. Parmi les victimes, Omar Hamed, 17 ans, tombé en martyr suite à des tirs de colons dans le village de Beitin. Une autre attaque terroriste lancée par les colons armés sur le village d'Al-Moughayir a entraîné la mort en martyr de Jihad Abou Alia, 25 ans.

L'armée de l'occupant commet 16 massacres par jour depuis le 7 octobre

Lyarmée d'occupation sioniste commet en moyenne 16 massacres par jour dans la bande de Ghaza depuis le 7 octobre, où elle mène une agression sauvage, selon un nouveau rapport. Dans ce document publié dimanche, le bureau des médias de l'enclave palestinienne rapporte que

l'armée sioniste a commis «2 973 massacres dans la bande de Ghaza, soit 16 massacres par jour depuis le 7 octobre 2023». Le rapport indique que 7 000 personnes sont, soit coincées sous les décombres, soit portées disparues. Il est indiqué également dans le rapport que 72% des personnes

exposées aux attaques à Ghaza sont des femmes et des enfants.
D'après le document, l'armée sioniste a largué plus de 70 000 tonnes d'explosifs sur Ghaza en six mois d'agression, ciblant non seulement les zones civiles, mais également le secteur de

la santé, entraînant la mort de

485 agents de santé et 66 membres de la Protection civile. Le rapport fait état en outre de 11 000 blessés malades qui nécessitent des soins urgents à l'étranger et signale 1 089 000 cas de maladies infectieuses et plus de 8 000 cas d'hépatite A. Aussi, plus de 60 000 femmes enceintes à Ghaza ne

peuvent pas recevoir des soins de santé et 350 000 personnes atteintes de maladies chroniques risquent de mourir faute de médicaments. Selon le même document, un total de 290 000 maisons ont été endommagées et 305 écoles et universités ont été touchées. Il a également été

indiqué que l'occupant a ciblé 159 établissements de santé et rendu 53 centres de santé et 32 hôpitaux inopérants.
Le patrimoine culturel palestinien n'a pas échappé aux attaques de l'armée sioniste qui a détruit 203

biens historiques et culturels,

selon le rapport.

NAJIB MIKATI, ANCIEN PREMIER MINISTRE LIBANAIS

Les attaques contre le Sud du Liban «ne peuvent être tolérées»

e Premier ministre libanais sortant, Najib Mikati, a souligné, hier, que les attaques que mène l'entité sioniste contre le sud du Liban «ne peuvent être tolérées», appelant la communauté internationale à mettre fin à ces agressions, a rapporté l'Agence nationale de l'information (ANI). Les attaques (sionistes) contre le Sud du Liban «ne peuvent être tolérées», a déclaré Mikati, lors d'une réunion consultative qu'il a présidée, hier, au Grand Sérail.

Pour le Premier ministre sortant, l'entité sioniste «entraîne la région dans la guerre, et la communauté internationale doit en être consciente et mettre un terme à cette guerre». «A travers les contacts que nous entreprenons, nous constatons que le Liban a de nombreux amis dans le monde qui le défendent et exercent toutes les pressions possibles sur l'entité sioniste pour qu'elle cesse ses attaques et empêche l'extension des affrontements», a-t-il conclu.

Par ailleurs, Mikati n'a pas manqué de réitérer la nécessité d'accélérer l'élection d'un président de la République. «Nous, au gouvernement, assumons nos responsabilités nationales et sociétales», a-t-il déclaré, cité par ANI.

DES FRAPPES DE L'OCCUPANT FONT NEUF BLESSÉS

Neuf personnes ont été blessées, hier, lors des frappes de l'entité sioniste sur la ville de Siddiqine dans la ville de Tyr, au sud du Liban, selon des sources médiatiques. Les sources ont indiqué que neuf blessés de gravité moyenne et légère ont été évacués vers les hôpitaux de la ville de Tyr suite aux frappes des avions de l'entité sioniste ciblant une maison dans la ville de Siddiqine, la détruisant complètement et endommageant des dizaines de maisons environnantes.

Les mêmes sources ont ajouté que l'aviation d'occupation a mené des raids audessus des villages du district de Tyr et de la côte, larguant des bombes éclairantes au-dessus des villages frontaliers adjacents à la ligne bleue. Dans le même contexte, les avions de guerre sionistes ont lancé des raids sur les villes de Dahieh, Naqoura, Labouna, Ayta Ash-Sha'b et Alma Ash-Sha'b, tandis que l'artillerie de l'entité sioniste et les obus phosphoriques ont visé les villes d'Alma Ash-Sha'b et Dahieh simultanément avec le vol d'avions de guerre et de reconnaissance dans le ciel du sud du Liban.

L'entité sioniste a intensifié ses attaques aériennes et d'artillerie sur les villes et villages du sud du Liban, causant des morts et des blessés parmi les civils et forçant des centaines de familles à fuir leurs foyers, cela en parallèle avec son agression continue contre la bande de Gaza depuis le 7 octobre dernier.



HORIZONS ● Mardi 16 Avril 2024 www.horizons.dz

ACCIDENTS DE LA ROUTE

Net recul dans la wilaya de Tipasa

Durant les trois jours de la fête de l'Aïd El Fitr, le nombre d'accidents routiers a atteint 23 cas à travers les routes de la wilaya de Tipasa. C'est ce qu'a révélé le capitaine Mohamed Michalikh, chargé de communication au niveau de la direction de la Protection civile à Tipasa. «Les accidents recensés durant les 72 heures de la fête de l'Aïd El Fitr ont engendré 33 blessés. Par ailleurs, aucun décès n'a été enregistré», confie le capitaine Mohamed Michalikh. Si l'on compare ce bilan à celui arrêté l'année dernière au cours de la même période de fête, il ressort une nette augmentation en termes de nombre d'accidents et de blessés. En effet, les statistiques de la Protection civile locale font état d'un nombre de 15 accidents, soit huit de moins par rapport au bilan de l'Aïd de cette année et la même tendance concernant les blessés puisque ces derniers totalisaient 14 cas, contre 33 cette année. Bien que le bilan des trois jours de l'Aïd 2024 soit plus lourd que celui de la même période de l'année précédente, il n'en demeure pas moins qu'aucun mort n'est à déplorer. En outre, l'état comparatif incluant seulement trois jours ne peut schématiquement servir de base de perception réelle. Celle-ci doit être nécessairement recoupée avec d'autres statistiques sur une durée plus longue, d'au moins un mois. A ce propos, le chargé de communication de la direction de la Protection civile à Tipasa a fait savoir que le bilan des accidents de la route survenus au cours du mois de Ramadhan qui vient de s'achever est nettement inférieur à celui de l'année 2023. «Durant tout le mois de jeûne, nous avons enregistré, à travers le réseau routier de la wilaya de Tipasa, 148 accidents, contre un total de 201 accidents enregistrés pendant le mois de Ramadhan de l'année dernière», compare le capitaine Mohamed Michalikh. Cette baisse conséquente du nombre d'accidents s'est traduite par une diminution en matière de blessés, puisqu'on recense 186 personnes secourues, tandis qu'en pareille période en 2023, le nombre de blessés était de 229 cas. Idem pour le nombre de décès qui est d'une personne en ce Ramadhan et de deux cas en 2023. En somme et si on additionne le bilan relatif aux accidents de la route du mois de Ramadhan avec celui des trois jours de l'Aïd et qu'on fasse un comparatif avec la même période de 2023, il ressort que le nombre des accidents, y compris mortels, et celui des blessés ont reculé. «Durant ce mois de Ramadhan, nous avons intensifié le travail de sensibilisation aux risques d'accidents», souligne le même officier. Selon lui, un programme de sortie sur le terrain quasiment quotidien a été mis en œuvre tout au long du mois de Ramadhan, et ce, en coordination avec la police et la gendarmerie, mais aussi avec l'implication de la société civile locale par le biais des associations. «Notre approche est de déployer tous les efforts pour sensibiliser le maximum d'usagers de la route et des citoyens en général. Que ce soit en distribuant des prospectus dans les points de contrôle de la gendarmerie et de la police ou bien en menant un travail de proximité pour expliquer la nécessité de respecter rigoureusement le code de la route», conclut le capitaine Mohamed Michalikh.

■ Amirouche Lebbal

RÔLE DES APPELS TÉLÉPHONIQUES DANS LA LUTTE CONTRE LA CRIMINALITÉ

Ancrer la culture du signalement

es services de la sûreté de la wilaya de Blida ont reçu durant le mois de mars dernier plus de 9.200 appels téléphoniques sur le numéro vert 1548 et le 17, et 104 autres appels sur le numéro relatif aux personnes disparues. Ces appels ont permis aux services de la sûreté de wilaya d'intervenir dans de nombreux cas, notamment pour apporter assistance et secours (4.371 appels), pour des renseignements et des conseils (3.771), pour solliciter une intervention (670), pour signaler des accidents de circulation (45), pour signaler un vol (29), en rapport avec des incendies (29), concernant la disparition de personnes (13), pour se renseigner et s'informer (311). Les services de la sûreté de la wilaya de Blida ont affirmé que la culture du signalement est bien ancrée chez le citoyen. C'est un geste courant et un recours indispensable lors de tout événement pouvant créer des ennuis dans la vie quotidienne. Il faut dire que le citoyen constitue un maillon essentiel dans l'équation sécuritaire, et que grâce à sa disponibilité et à son sens coopératif, il est devenu un élément-clé dans toute opération sécuritaire engagée par les services compétents, que ce soit dans les interventions sécuritaires immédiates, lors des accidents de la route ou par sa contribution à l'arrestation des criminels ainsi que dans la lutte contre toute forme de criminalité. D'ailleurs, la Direction générale de la Sûreté nationale appelle les citoyens à contribuer davantage à la sécurité, et rappelle qu'elle met à leur disposition le numéro vert 1548, le numéro 17, l'application Allo Chorta et ses pages facebook et Twitter pour signaler toute atteinte à leur sécurité et à leurs biens.

PRISE EN CHARGE DES HÉMOPHILES

Appel à l'intégration de nouvelles thérapies

UN APPEL À L'INTRODUCTION DE NOUVELLES MOLÉCULES A ÉTÉ LANCÉ, dimanche dernier, lors d'une session de formation organisée par les Laboratoires Roche Algérie au profit des journalistes et animée par le D' Mohamed Salim Nekkal, chef du service hématologie au centre de transfusion du CHU Béni Messous et coordinateur du groupe de travail hémophilie au ministère de la Santé.

our le praticien, l'accès aux thérapies innovantes améliorera la prise en charge des enfants atteints d'hémophilie sévère. Selon les données récentes du registre national des hémophiles, l'Algérie compte 3.600 malades dont 793 sous prophylaxie. Les nouvelles directives nationales proposées par un comité d'experts composé de pédiatres et d'hématologues concernant cette prophylaxie, ont été approuvées par le ministère de la Santé. «Ces directives visent surtout à ajuster et à unifier les protocoles thérapeutiques pour les patients atteints d'hémophilie de type A et B dans l'attente de l'introduction de nouveaux traitements, tels que les anticorps monoclonaux», affirme-t-il. Elles abordent divers aspects, notamment les ajustements des protocoles thérapeutiques basés sur des doses faibles et proposent la réadaptation et la mise à jour des protocoles de prophylaxie en fonction des nouvelles options thérapeutiques disponibles au niveau national, en particulier les nouvelles thérapies enregistrées dont l'acquisition est proche», ajoute-t-il. Le but de la nouvelle démarche est d'améliorer la qualité de vie, avec moins d'épisodes hémorragiques, de douleurs et d'incapacité. Le Dr Nekkal a également mis en avant les avantages des anticorps monoclonaux qui ont transformé la vie de patients souffrant d'hémophilie avec inhibiteurs. Un traitement consistant en une injection sous-cutanée par semaine présente désormais de multiples avantages. Le conférencier fait savoir que la prise en charge des patients a connu une nette amélioration. De 2008 à 2023, le budget consacré à la prise en charge a été multiplié par 30. «L'évolution



est remarquable mais beaucoup reste à faire pour éviter aux malades de marcher avec des béquilles ou sur une chaise roulante», poursuit-il. Il a enfin lancé un appel pour accélérer l'achat de ces nouvelles molécules disponibles sur le marché mondial depuis une dizaine d'années.

SE CONFORMER AUX NORMES INTERNATIONALES

Le P' Nacera Chérif, cheffe du service de pédiatrie B au CHU Béni Messous, a présenté les résultats du registre national de l'hémophilie lancé en juillet 2018. A ce jour, celuici compte 1.615 patients, dont deux tiers présentent une forme sévère de la maladie. Selon elle, 66% de ces cas ont été diagnostiqués lors de manifestations hémorragiques, 11,7% suite à des enquêtes familiales et près de 10% lors de la circoncision. «Nous avons recensé aussi 13 cas de femmes.

Cela est exceptionnel puisque la maladie touche surtout les hommes», révèle-t-elle. Ces chiffres montrent la situation des malades et mettent en évidence les besoins médicaux non satisfaits des patients hémophiles, y compris la prévalence du traitement à la demande et l'utilisation de produits de remplacement du facteur dérivé du plasma. Selon elle, il est urgent de mettre le traitement de l'hémophilie, en particulier

pour les enfants, en conformité avec les normes internationales. Elle a par ailleurs souligné l'intérêt de mener des études à long terme pour donner un aperçu de la capacité des systèmes de santé à soutenir les hémophiles. Dans le cadre de la Journée mondiale de l'hémophile célébrée aujourd'hui, des actions de sensibilisation sur la maladie seront organisées, et la décentralisation de sa gestion sera mise en évidence. Le réseau national de prophylaxie est réparti en 13 réseaux régionaux et 22 coordinations (comprenant des chefs de service en hématologie et en pédiatrie) qui s'appuient sur les centres hospitalo-universitaires (CHU) avec l'identification d'un médecin référent. «Le traitement prophylactique est délivré sur la base du dossier électronique du patient inscrit au CHU de son lieu de résidence désigné comme centre référent.

Le médecin référent sera chargé d'alimenter le réseau en besoins de médicaments», ajoute-t-elle. Le D' Djamila Nadir, sous-directrice à la direction de la prévention au ministère de la Santé, a indiqué que la Pharmacie centrale des hôpitaux (PCH) consacre 10% de son budget à la prise en charge thérapeutique de l'hémophilie.

«Des efforts continus sont déployés pour améliorer le traitement et la prise en charge», assure-t-elle.

■ Samira Belabed

PLONGÉE SOUS-MARINE

Une activité qui attire de plus en plus

es activités subaquatiques à Oran attirent de plus en plus de passionnés, entraînant une hausse sensible du nombre de clubs spécialisés dans ce créneau, qui allie sport et tourisme, comme c'est le cas pour l'une des plus anciennes mations locales activant dans ce registre, à savoir Aqua Paloma. Fondée en 2011 et affiliée à la Ligue oranaise de sauvetage, secourisme et activités subaquatiques, Aqua Paloma est domiciliée au niveau de la localité de Bousfer, dans la daïra d'Aïn El Turck réputée pour son littoral qui attire des centaines de milliers de touristes lors de chaque saison estivale. D'ailleurs, c'est au cours de cette période précise que ce club se montre «très actif» au regard de l'imposante demande de la part des touristes et des passionnés de la plongée sous-marine pour s'adonner à ce loisir, a indiqué le manager d'Aqua Paloma, Mohamed Amine Rouba. «Certes, on exerce tout au long de l'année, en dispensant des cours de formation aux passionnés de la plongée sous-



marine, mais l'afflux devient plus important au cours de la saison estivale, puisque de nombreux touristes qui choisissent Oran pour passer leurs vacances nous sollicitent pour en bénéficier», a-t-il expliqué. Renfermant dans ses rangs des moniteurs professionnels, aussi bien chez les messieurs que les dames, ce club organise des sessions de formation sanctionnées par des diplômes allant du niveau 1 jusqu'au 3. «Nous ne sommes pas un club compétiteur, mais plutôt formateur. On recense chaque été un grand nombre d'inscrits

pour s'adjuger le diplôme du niveau 1, dont les sessions consistent à dispenser des cours d'initiation dans la plongée sous-marine», souligne encore cet ancien international dans la nage avec palme, et qui n'est autre que le frère d'Amina Rouba, l'ancienne rameuse internationale qui compte dans son palmarès deux participations aux jeux Olympiques de 2012 et 2016. Au total, les élèves venus découvrir cette activité subaquatique bénéficient de 19 cours de la part des moniteurs d'Aqua Paloma, dont 8 pra-

tiques, qui leur permettent de faire les premiers pas dans la plongée sous-marine avec comme point d'arrivée un fond de 20 mètres, et ce, pour un tarif de 25.000 DA. L'afflux pour la plongée sous-marine chez Aqua Paloma ne se limite pas aux débutants, puisque même les passionnés de cette activité, disposant déjà de diplômes, s'adonnent à leur loisir de plongées d'exploration. C'est surtout l'île Paloma, où le club en question active, qui séduit les passionnés et attire de plus en plus de touristes, profitant au passage de la traversée assurée par les membres d'Aqua Paloma sur une distance de huit kilomètres. «Nous avons la chance que la domiciliation de notre club soit au niveau de Bousfer plage, soit pied dans l'eau, ce qui nous permet d'organiser des traversées vers l'île Paloma d'une superficie de huit hectares, où se déroulent les cours de formation, et pendant ces traversées, nos clients peuvent même croiser des dauphins», a encore dit Rouba.

CULTURE

FESTIVAL DU FILM MÉDITERRANÉEN D'ANNABA

70 films de 18 pays en compétition

APRÈS 4 ANNÉES D'INTERRUPTION, le Festival du film méditerranéen d'Annaba revient, du 24 au 30 du mois en cours, dans sa 4^e édition sous le patronage de la ministre de la Culture et des Arts.

De notre envoyé spécial: **Hakim Metref**

'édition, qui porte le slogan : «Une nouvelle vision», sera abritée, essentiellement, par le Théâtre régional Azzedine-Medjoubi et aura pour invité d'honneur l'Italie. A cet effet, le commissaire du Festival, Mohamed Allal, et des membres du commissariat dont le directeur artistique, Hacen Kechach, la responsable de la communication, Hana Menasria, et le secrétaire du Festival, Zinedine Saâdi, ont animé, hier, à l'hôtel Seybouse d'Annaba, une conférence de presse, lors de laquelle ils ont présenté les principaux axes de cette manifestation internationale dédiée au 7^eArt.

Quelques 70 films, représentant 18 pays du bassin méditerranéen, prendront part à la compétition du Festival dans les trois catégories que sont le long et court-métrage et le film documentaire. Ils concourront pour décrocher le sacre, «La Gazelle d'Or», un nouveau trophée dévoilé lors de cette conférence. Le «Annaba d'Or», ancien intitulé du prix, sera également attribué, à titre honorifique, à quatre personnalités du 7eArt que sont le réalisateur Merzak Allouache (Algérie), la comédienne Itziar Itano (Espagne), le scénariste Toufik Farès (Algérie) et au producteur Domenico Procacci (Italie).

Dans la catégorie long-métrage, 14 films entreront en lice, dont «Derrière les montagnes» du Tunisien Mohamed Atia, «L'autre issue» de l'Italien Alessandro Garilli, «L'instituteur» du Palestinien Firas Mohamed, «Voyvoyvoy» de l'Egyptien Omar Hilal et «Frantz Fanon» de l'Algérien Abdenour Zahzah.

Pour la catégorie court-métrage, le public annabi découvrira 17 œuvres, telles que «La nuit de Abed» du réalisateur algérien Anis



Djaâd, «Hôtel Centaure» de Lino et Dimitri Kafidas de Grèce, «Le cinéma est une merveilleuse chose» de l'Espagnol David Fernandez et «Le siège arrière» de la Palestinienne Taghreed Khaleed Azzeh. Pour la troisième catégorie, le film documentaire, 15 films se disputeront la «Gazelle d'Or», dont «Zinet, Algérie, le bonheur» de Mohamed Latrech, «Mia San Mia» de SabahatDzafica de Bosnie, «Bye Bye Tibériade» de la Palestinienne Lina Soualem, «Ghasouf» de Yassin Ahmed Mohamed de Libye et «Le retour d'Aïda» de la réalisatrice libanaise Carole

HOMMAGE AU PEUPLE PALESTINIEN

Cinq réalisatrices, qui se sont distinguées pour leurs créations durant l'année 2023, seront également à l'honneur durant le Festival par la projection de leurs films. Il s'agit de «Anatomie d'une chute» de Justine Trier, «Les filles d'Olfa» de Kawther Benhania, «Janne de Barry» de Maiwenn, «Iman» de Korina Avraamidou et Kyriakos Tofaridis et «Chimera» d'Alice Roh-

Les jeunes cinéphiles d'Annaba auront, par ailleurs, l'opportunité de participer à des master-class animés par des professionnels. Celui de la musique dans le cinéma sera animé par Safy Boutella. Maiwenn animera celui de direction d'acteurs. Le producteur italien Daniel Urciuolo prendra en charge celui de la production et, enfin, l'Algérien Sami Lamouti s'occupera du master-class des effets spéciaux.

Pour rendre hommage au peuple palestinien, le Festival a également tracé un programme intitulé «Viva Palestina», qui consiste en une série de conférences, animée par des spécialistes du 7^eArt palestinien qui mettent en valeur le rôle crucial du cinéma dans la résilience culturelle, ainsi que les défis auxquels il est confronté. Une autre conférence intitulée «130 ans de cinéma italien» sera également au programme du Festival. Dans sa rubrique «Annaba, filmindustrie», le Festival accompagnera financièrement 12 projets de diverses nationalités dans les deux volets que sont l'aide à la production et l'aide au développement du scénario.

Le volet formation n'est pas en reste, puisque 7 ateliers, dans divers métiers du cinéma, seront animés tout au long du Festival par des professionnels algériens et étrangers.

KHENCHELA

Galas artistiques et rencontres scientifiques à l'honneur

Un gala artistique et des rencontres scientifiques marqueront, jeudi prochain, l'ouverture du mois du patrimoine (18 avril-18 mai) dans la wilaya de Khenchela, a indiqué, hier, le directeur de la culture et des arts, Mohamed El Alouani. Une fête de mariage selon les coutumes chaouies sera présentée au public à la maison de la culture Ali-Souaïhi qui abritera également des spectacles folkloriques animés par des troupes locales, a ajouté le même responsable dans une déclaration à l'APS. Le mois du patrimoine donnera aussi lieu à une riche exposition de biens culturels qui offrira l'occasion au public de découvrir et d'admirer quelque 7.000 pièces antiques appartenant aux différentes civilisations qui se sont succédées dans la région, et conservées au musée public national des Frères martyrs Boulaâziz, a encore fait savoir El Alouani.

Ce cadre a souligné, dans le même contexte, qu'à l'occasion du mois du patrimoine, le musée public national de Khenchela abritera 3 séminaires scientifiques autour de sujets liés à «la législation et les lois en matière de gestion des risques affectant le patrimoine culturel des suites de catastrophes naturelles», aux «mécanismes de numérisation et de gestion des risques pour la protection du patrimoine culturel» et «protection des sites archéologiques

de l'exploitation anarchique». L'association de wilaya pour les arts et la préservation du patrimoine chaoui et l'association pour le renouveau de la culture aurésienne organiseront de leur côté, en coordination avec la maison de la culture Ali-Souaïhi, deux forums dédiés à la «chanson chaouie» et aux «mélodies aurésiennes anciennes», animés par des professeurs d'université, des artistes locaux et des chercheurs sur le patrimoine de la région, selon le même responsable.

El Alouani a également ajouté qu'à l'occasion du mois du patrimoine, des excursions touristiques seront organisées à l'intention des enfants et des élèves des écoles primaires qui pourront ainsi découvrir les sites archéologiques de Tibaâlin, dans la commune de Khirane, de Kasr Baghai et Sidias (commune d'El Mahmel), de Tabergda (Chechar) et de Frenguel (El Hamma). L'université Abbas-Laghrour de Khenchela participera aussi aux activités du mois du patrimoine en organisant une journée d'étude intitulée «Sources de l'histoire d'Algérie durant les périodes préhistorique et historique», et en s'impliquant dans une journée d'étude consacrée aux résultats des fouilles de sauvetage du site archéologique de Frengual, dans la commune d'El Hamma, à travers laquelle seront présentées les découvertes archéologiques effectuées sur ce site au cours de l'année 2023. La salle de la cinémathèque de de Khenchela projettera, de son côté, et durant quatre jours, des films de Palestine et de la République arabe sahraouie démocratique (RASD), en soutien aux causes de ces deux pays frères, en parallèle de l'organisation d'une formation pour les agents du secteur culturel sur l'entretien et la restauration des vestiges en pierre. L'antenne locale de l'Office national de gestion et d'exploitation des biens culturels protégés lancera, pour sa part, la seconde édition du concours «Petit Guide» destiné aux enfants de 6 à 15 ans autour des habits traditionnels

de la wilaya de Khenchela, la célébration, cette année, du mois du patrimoine «différera de celle des années précédentes» du fait de l'organisation, pour la toute première fois, de manœuvres exécutées par les éléments de la Protection civile, simulant la lutte contre un incendie dans l'enceinte du musée public national Frères-Boulaâziz. Un exercice symbolisant le slogan choisi cette année pour le mois du patrimoine, en l'occurrence «Patrimoine culturel et gestion des risques liés aux calamités naturelles».

palestinien et sahraoui. Selon le directeur de la culture et des arts

TIZI OUZOU

Décès de l'écrivain Ahmed Nekkar

e monde de la culture a été endeuillé par la disparition, dimanche dernier, d'Ahmed Nekkar, à l'âge de 69 ans. Né le 13 mars 1955 à Afir, près de Dellys, il a beaucoup produit en tamazight. Il s'est fait connaître vers la fin des années 1990 avec un premier roman «Yugar ucerrig tafawett» qui sera suivi par d'autres. En tout et pour tout, il a publié 14 ouvrages, notamment «Yugar ucerrig tafawett», 1999, «Gar zzebra d yefdisen», 2012, «Adlis n tghuriilughma d yisenasen», 2013, «Tajeggigt n meghres», 2015, «Amttaker asadaran», 2015, «Apprendre tamazight maintenant», 2017, «Akruran», 2019. Il a aussi pensé aux enfants en mettant à leur disposition des livres parascolaires et des traductions de contes universels comme «Les aventures d'Alice au pays des merveilles» de Carroll Lewis,



«Blanche Neige et les 7 nains» des frères Grimm ou «La chèvre de Monsieur Seguin» d'Alphonse Daudet. Nekkar, qui jouissait d'une grande estime, a créé la maison d'édition «Identité-tamagit», spécialisée dans le livre amazigh. Le défunt a reçu de nombreuses distinctions littéraires, notamment le prix Mouloud-Mammeri 2001 du meilleur roman en tamazight. Le défunt a été enterré, hier, dans son village natal.

MOIS DU PATRIMOINE

Riche programme à Mascara

a Direction de la culture et des arts de la

Lwilaya de Mascara a élaboré un programme riche et varié pour la célébration du Mois du patrimoine (18 avril-18 mai), a-t-on appris de cette institution. Le programme comprend une série d'activités portant sur l'organisation de conférences-débats et de journées d'étude, dont l'animation sera assurée par des enseignants universitaires et des chercheurs ayant pour centres d'intérêt les questions en lien avec le patrimoine. Les thématiques devant être abordées traiteront, notamment, du «mode architectural des bâtisses en Algérie, en Palestine et au Sahara Occidental», des «biens culturels nationaux» et du «200e anniversaire de la mort du Cheikh Abi Ras Ennaciri», a précisé la même source. Des expositions sur divers thèmes, notamment le legs épique religieux et spirituel de l'Emir Abde mettant en relief les manuscrits anciens préservés dans plusieurs zaouïas de certaines wilayas, figurent dans le programme prévu par les organisateurs. Une exposition mettant en valeur les métiers traditionnels et les monuments historiques de la région est annoncée. La même source fait état également d'activités destinées aux enfants, dont celle devant mettre en compétition des élèves et des enfants des crèches dans des concours pour la sélection du meilleur dessin qui met en relief les sites historiques de la wilaya. Par ailleurs, des sorties pédagogiques seront organisées au profit des élèves de plusieurs établissements scolaires et des stagiaires des centres de formation et d'apprentissage (CFPA), fait savoir la même source. Des spectacles musicaux seront organisés au profit des enfants affiliés aux centres psychologiques et pédagogiques, en plus d'ateliers de formation sur «les métiers traditionnels liés aux bâtiments», «les travaux, l'entretien et la restauration des découvertes archéologiques» et «la restauration archéologique». Des projets vont enfin cibler les adhérents des structures culturelles et les élèves d'établissements scolaires.

fléchés Soupe italienne Bradype Note Ecrou Grec eu abonda Nickel Difficulté Primordiale \downarrow L. Peuple de Djibouti Femme Coco Rude Langue Connu L. ancienne Dans la Convenable gamme Land Six faces allemand Tamisées Drame japonais Rappel Germaniqu Incapable Animal d'Afrique Possessif Venu au Gaz rare monde Dignitaire . L ottoman Soûl Riche Démonstratif Insecte C'est-à-dire des eaux Cité L. Chlore Saint Grand anneau d'oreille Exacte

G	rill	e	M	U e	t	t e				
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
II										
Ш										
IV										
٧										
VI										
VII										
VIII										
IX										
Х										

HORIZONTALEMENT

I- Gros fromages.

- II- Science des rêves.
- III- Traîner çà et là. Cœur de louve.
- IV- Récipient de cuisine. Astate.
- V- Un allemand. Couleur de carte.
- VI- Général sudiste. Semblable.
- Personnel.
- VII- Corps céleste. Dormeur.
- VIII- Possessif. Génitrice.
- IX- Joies publiques. Pouffé.
- X- Tests. Risque.

Mots codés

VERTICALEMENT

- 1- Que l'on peut diviser en parties.
- 2- Etonnantes. Nœud.
- 3- Jeunes filles naïves.
- 4- Petites monnaies. Effleura.
- 5- Ancienne jeune femme élégante. Note.
- 6- Article espagnol. Bovidé sauvage. Possessif.
- 7- Abris orientables.
- 8- Train très rapide. Métal.
- 9- Voyelles. Fiers.
- 10- Odeur agréable. C'est-à-dire.

Sudoku

L_

7				6	2	1		
		1	4	9	8	5		
		9					6	
				8			1	9
8				A STATE OF THE PARTY OF THE PAR			A Marie and an overland of the first of the second	
9	6		2		1	4	3	
		3	5	1				2
The state of the s	7			and the second s				Annual Control of the
		8			6		7	5

Règle du jeu

Possessif

Le sudoku est une grille de 9 cases sur 9, divisée ellemême en 9 blocs de 3 cases sur 3. Le but du jeu est de la remplir entièrement avec une série de chiffres allant de 1 à 9 de sorte que chaque ligne, chaque colonne et chaque bloc contenir toute la série des chiffres allant de 1 à 9.

Règle du jeu

Dans la grille ci-contre, les lettres ont été remplacées par des chiffres. Un même chiffre représentant toujours la même lettre, reconstituez les mots au fur et à mesure que certaines lettres apparaissent dans la grille. Pour commencer le jeu, trouvez le mot dont lettres sont déjà indiquées dans la grille.

6	14	22	9	2	17	14	22	12	14
T			G						
10	1	7	2	12	7	4		15	12
<u>C</u>			I						
19	7	15	1	14	15	12	14		6
14	9	14	14		6	14	4	6	14
22	14		6	22	14	2	1	1	14
4		7	12	18		9	2		12
7	16	15		16	18	4	12	14	
8	2		14	16	2	14	14		16
14	16	18	6	14		4	_	21	2
11	14	9	18	1	2	6	19	14	12

SOLUTIONS DU JOUR... SOLUTIONS DU JOUR...

	⊋	z	<		Toursdos	S	A	S	S	Ε	Η	S]
<u>چ</u>	Bushyr	± :	S	×	=	z	<u>_</u>	_	ш	_;		ಐ	l
Fléchés	>	_	×	Gents Danslo	+0	0	Parent Veneza mesk	н		_	0	S.	l
Ĭ	Israel Difficulte	E	-	၁	Setucce	+	==	~	Dimental	-	22	- Drucoul	1
s		-	Pougle 9: Dibout	Đ	=	Э	-	Digmonto officeron Suff	-	>	~	ш	1
Mots	Note Notice	Z	_	lunger cambuno Sawucho	+20	ш	<	z	-	÷ \$	֍-	_	1
2	Σ	_	z	Ξ.	×	÷	œ	0	z	22	tional rough dispelle	_i	1
	Strape abboner (u.shenking	~	<	~		Gumango es heapeth		z	<	2.	-	ш	
_	Σ	0	÷	2	Ξ.	0	• <u></u> 5	Œ	Z	22	×	n	
	City City	ט	Lembe de taph Rude	×	Land Manual Manual	Ż	Annel Athene Germ	*	Bother linea he de-corre	z	J 1	≥	

ı											.
		4	7	က	6	9	8	2	-	5	
		6	2	ဖ	-	5	က	∞	4	7	
		-	2	∞	7	2	4	9	တ	3	-
	3	2	∞	2	4	တ	-	7	က	9	
	opo	9	တ	7	œ	က	2	-	7	4	•
	Sc	က	4	-	9	7	2	2	ω	6	
		2	-	စ	2	4	7	က	ဖ	8	
	_	ω	က	4	2	-	9	တ	7	2	L
	-	7	9	2	က	œ	6	4	2	+	٦

	Ε	S	Τ	Э	н	S		P	I	S
့	S	U		Τ	J		ш		ĹΤ	Э
codés	R		Э	z	Т	I	S	Ε		Н
9	ш	z	S	ш	I	Ð	z	ш	z	T
t s	>	0	n	Τ	ш		Α	I		I
Mots	H	S	ш		R	A	Ь	Ъ	Э	L
2	G	Н	J	ш	L	S		Э	⊣	A
	×	0	n	Э		0	U		Α	G
_	ш	П	0	g	Ε		Ь	I	Ь	Ξij
	П	၁	Н	ш	R	Z	0	Z	ш	M

			•	7	<u>=</u>		Ĭ	190		သ
	ı	ı								
	1	2	3	4	5	9	7	8	6	10
_	M	-	×	0	T	E	Τ	Τ	Ε	S
=	0	z	ī	~	0		0	5	_	Е
=	2	0	Q	ш	~		U	>		z
≥	C	Ω	I	s	1	Ω	Я		٧	Τ
>	Ε	-	z		_	22	Ξ	ī	T	1
>	Т	Э	Ε		J.	Э	L		T	n
₹	A	S	1	~	Ξ		Т	0	I	И
5	В		-	Α		Σ	Е	~	32	
×	1	I	Э	×	8	戸	s		R	I
×	Е	S	S	A	1	S		0	S	Ξ

HORIZONS • Mardi 16 Avril 2024

PHASE QUALIFICATIVE POUR LES JO 2024

Baisser de rideau le 21 juin

LA LONGUE ET PÉRILLEUSE PHASE QUALIFICATIVE DE JUDO pour les Jeux olympiques de Paris 2024 touchera à sa fin dans trois mois et une semaine, soit le 21 juin prochain avec l'Open du Pérou.

vant cette ultime échéance, dix compétitions seront au programme des athlètes engagés et classés dans le ranking olympique. Le 25 avril se déroulera le Championnat d'Afrique en Égypte. Une échéance qui pourrait être le tournant décisif pour les athlètes du continent africain, vu que le champion d'Afrique sera bonifié de 700 points.

Un capital important qui pourra suffire pour propulser des athlètes classés entre la 23^e et la 30^e place dans le top 21 des qualifiés. Dos au mur après une dégringolade ininterrompue, Driss Messaoud Redouane (catégorie -73 kg) et Amina Belkadi (-63 kg) misent sur ce rendez-vous continental pour réserver leur place parmi les Olympiens à Paris. Actuellement 23^e avec 2406 points, Driss



n'est pas loin du top des qualifiés di-rectement pour les Olympiades. Doté de qualités techniques d'un grand champion, l'enfant d'Oran ne veut pas, selon certaines indiscrétions, se contenter du titre africain. Il souhaite également réaliser des exploits durant les autres tournois qualificatifs encore

au programme. Longtemps blessé et contraint de reprendre avec un entraînement allégé, Driss est en pole position pour conserver son titre africain. Si l'athlète n'est pas détrôné, il officialisera sa qualification directement pour les JO et permettrait à Belkadi de récupérer le ticket quali-

ficatif par quota continental. Après le Championnat d'Afrique aura lieu le Grand Chelem le 3 mai au Tadjikistan, l'Open du Chili le 4 mai, le Grand Chelem du Kazakhstan le 10 mai, l'Open de l'Équateur le 18 du même mois, le Championnat du monde le lendemain à Abu Dhabi, l'Open Africa le 1er juin au Maroc, l'Open de Tahiti le même jour, l'Open Africa le 8 juin en Côte d'Ivoire, l'Open Europa le même jour en Espagne. Au vu du rapprochement de certaines compétitions, la fédération devrait cibler certaines échéances dans lesquelles nos athlètes auront plus de chances. Les Open Africa vont être en tête des objectifs, vu notamment le nombre important de points à récolter, ainsi que le niveau de nos judokas sur le plan continental. Cela dit, il faudra prendre en considération le retour en force de quelques pays comme l'Égypte, la Tunisie, le Nigeria et le Cameroun.

A rappeler que la fédération table aussi sur le titre africain par équipes mixtes durant le prochain Championnat d'Afrique. Un sacre qui offrirait à notre pays six billets supplémentaires par équipes aux JO, ainsi qu'en indi-viduel. Trois athlètes filles et trois autres garçons seront choisis pour prendre part à cette épreuve dans dix jours au Caire. Parmi les athlètes pressentis, Yasser Bouamar dans la catégorie des -100 kg. Avec une peu reluisante 46^e place olympique, il doit se rattraper durant cette épreuve pour espérer faire partie de la délégation qui s'envolera vers Paris l'été

■ Adel K.

HANDI-BASKET

JEUX PARALYMPIQUES-2024 (QUALIFICATIONS)

Mission difficile pour les Vertes

e dernier tournoi qualificatif aux Jeux paralympiques-2024, prévu à Osaka au Japon du 17 au 20 avril et regroupant aussi l'Australie, l'Allemagne, la Thaïlande, le Canada, la France, l'Espagne et le Japon (pays hôte), ne s'annonce pas de tout repos pour l'équipe nationale algérienne dames de handi-basket.

Depuis samedi, les protégées de l'entraîneur Ahmed Taghiche, championnes d'Afrique en titre depuis plusieurs années déjà, sont à pied d'œuvre. Elles auront la tâche difficile en raison de la disparité de niveau entre l'équipe algérienne et la majorité des autres sélections formant le groupe unique à Osaka.

Un nouveau système de qualification a été introduit lors du mandat en cours en raison de la limitation du nombre de places par équipe aux Jeux paralympiques de Paris 2024. Ceci a pour objectif d'assurer l'approche la plus équitable et de garantir la représentation des meilleures équipes du monde aux Jeux. Les tournois de repêchage, tant chez les messieurs (en France) que chez les dames (au Japon), offrent une dernière chance aux équipes qui ne se sont pas

qualifiées par le biais des championnats de zone de se qualifier pour les Jeux paralympiques de Paris 2024. Auparavant, le tournoi final des Jeux paralympiques regroupait les champions de chaque continent, en plus des meilleurs mondiaux, ce qui permettait alors aux champions de l'Afrique en titre (par exemple) d'assurer leur place au tournoi final. Mais ce changement opéré par le Comité international paralympique (IPC), obligeant les champions des continents à passer par un dernier tournoi de qualification, a considérablement diminué voire anéanti les chances de qualification des sélections africaines, très affectées par cette décision jugée «injuste» par les techniciens de la balle au panier de la région.

À Osaka, les coéquipières de la doyenne des joueuses algériennes, Djamila Khamgani, affronteront des sélections qu'elles avaient récemment rencontrées lors du Mondial de Dubai-2023, telles que la Thaïlande, contre laquelle elles avaient remporté une victoire en poule et subi une défaite en match de classement, le Japon, contre lequel elles avaient perdu en poule, et aussi l'Allemagne, fina-



du rendez-vous émirati. L'entraîneur national comptera sûrement sur l'expérience des joueuses les plus expérimentées de sa troupe, non pas pour arracher l'une des quatre places aux JP-2024 vu la complexité de la tâche, mais pour essayer au moins de livrer de bons matchs et laisser une bonne impression face aux ténors de cette discipline chez les dames, habituées des grands rendez-vous. Dans le groupe unique de l'Algérie (12e du dernier Mondial-2023), les

favoris, selon la logique de leur parcours en 2023 aux Émirats arabes unis, sont: l'Allemagne (4° mondial), le Canada (5°), l'Australie (6°), le Japon (7°), l'Espagne (8°) et la Thaïlande (11°). Un tournoi similaire pour les messieurs se déroule durant la même période à Bercy en France et regroupe les sélections de : France, Colombie, Canada, Iran, Maroc, Pays-Bas, Allemagne et

HANDBALL

40^e COUPE D'AFRIQUE **DES VAINQUEURS** DE COUPE

L'ESAT enrôle un joueur égyptien

n des quatre clubs engagés dès le 17 du mois en cours dans la 40° Coupe d'Afrique des vainqueurs de Coupe de handball, l'ES Aïn-Touta en l'occurrence, a décidé de faire valoir son droit de

prêt en prévision de la compétition. La direction, à sa tête Hadj Mourad, a trouvé un accord avec Youcef Ezzo pour défendre les couleurs du club Batnéen jusqu'en fin de saison. Le transfuge du club égyptien Semouha sera disponible dès la Supercoupe durant laquelle l'ESAT évoluera dans le groupe A aux côtés de la JSE Skikda et du Ahly d'Égypte. Jusqu'à présent, les autres clubs, à savoir la JSES, l'OM Annaba et le HBC El Biar n'ont pas encore tranché la question des prêts à 24h du coup d'envoi de la compétition.

■ A. K.



VOLLEY-BALL CHAMPIONNAT D'AFRIQUE DES CLUBS

Fortunes diverses pour l'ASV Blida et le WA Tlemcen

'ASV Blida et le WA Tlemcen, les deux représentants algériens au Championnat d'Afrique des clubs de volley-ball 2024 au Caire (Égypte), ont connu dimanche des fortunes diverses, à l'occasion de la 1^{re} journée de la compétition qui se poursuivra jusqu'au 26 avril. Versée dans le groupe C, l'ASV Blida a réussi ses débuts dans le tournoi en s'imposant devant les Rwandais de Gisagara VC 3 sets à 1 (18-25, 25-16, 26-24, 25-15). En revanche, le WA Tlemcen, qui a hérité du groupe B, s'est incliné face aux Tunisiens du Mouloudia Bou Salem (tenants du trophée) sur le score 3 sets à 0 (22-25, 23-25, 17-25). Il s'agit de la première participation continentale pour les Tlemcéniens. Le tournoi continental enregistre la participation des clubs d'Ahly SC (organisateur) et

Zamalek SC (Egypte), Rukinzo VB (Burundi), AS INJS (Côte d'Ivoire, Port autonome de Douala (Cameroun), Garde républicaine VB, Club Espoir, Green Team (RD Congo), Bahardar SC, Wolaitta SC, Mugher Cement Factory SC (Ethiopie), Port Autority, Equity, Prisons (Kenya), Swehly SC, Al Nasr SC (Libye), Police VB, Gisagara VC, Armée patriotique (Rwanda), Wolves Université (Zimbabwe), CS Sfax (Tunisie) et l'autre club tunisien, Mouloudia Bou Salem (tenant). Lors de la dernière édition du Championnat d'Afrique des clubs de volley-ball, disputé en 2023 en Tunisie, le Mouloudia Bou Salem avait été sacré devant le Zamalek SC, alors que l'équipe algérienne de la JSC Ouled Adouane avait terminé troisième pour sa première participation.

lous les

HORIZONS • Mardi 16 Avril 2024

FOOTBALL

PATRICE BEAUMELLE, ENTRAÎNEUR DU MCA

«Il est prématuré de parler de doublé»

SANS SURPRISE, LE MC ALGER N'A PAS EU À FORCER SUR SON TALENT POUR VENIR À BOUT DU WA TLEMCEN (2-0) dimanche soir au stade 5-Juillet-1962 d'Alger et arracher ainsi la qualification pour les demi-finales de la Coupe d'Algérie.

race à ce succès, le doyen rejoint le CR Belouizdad et le CS Constantine dans le carré d'as de l'épreuve populaire en attendant le dernier qualifié à l'issue du quart de finale, USM Alger – US Biskra, prévu ce soir (20h30) au stade 19-Mai-1954 d'Annaba. Malgré un onze remanié où pas moins de quatre titulaires (Litim, Helaimia, Benlamri et Bayazid) avaient été laissés sur le banc, la bande à Patrice Beaumelle a fait respecter la hiérarchie en dominant copieusement les débats dès l'entame de la partie.

Le pensionnaire de la division inter-régions ouest n'aura tenu en fait que 44 minutes avant de plier suite à un penalty transformé par Youcef Belaïli. Ayant fait le plus dur devant une formation tlemcénienne venue visiblement limiter les dégâts, les Mouloudéens vont poursuivre leur cavalier seul en seconde mitemps. Et ce n'est que logiquement qu'ils vont



sceller définitivement leur succès grâce à une action collective conclue par Ouattara (78^e). A 2-0, la cause était bel et bien entendue d'autant que les joueurs widadis, émoussés physiquement, semblaient accuser le coup. Le billet qualificatif en poche, le MCA qui domine largement la Ligue 1 Mobilis, peut désormais

rêver du doublé (Coupe - Championnat) même si Patrice Beaumelle refuse de pavoiser. «Le doublé ? Je pense qu'il est encore prématuré pour en parler. A ce que je sache, on n'a pas encore assuré le titre de champion. Il ne faut pas oublier qu'il nous reste encore bon nombre de matchs difficiles à négocier avec

des déplacements à Magra, à Biskra, sans par-ler des derbies. C'est dire que ce mois d'avril sera déterminant» a déclaré le coach mouloudéen à la fin de la rencontre avant d'enchaîner : «Je pense que notre qualification ce soir est amplement méritée au vu de notre domination tout au long de la partie. Dans le contenu, on a montré de belles choses. Il nous manquait juste cette efficacité dans la zone de finition comme ce fut le cas lors du dernier match de championnat contre l'US Souf. On voulait se mettre à l'abri un peu plus tôt dans la partie, mais on savait que Tlemcen était une équipe

Il fallait donc se méfier. Ce qui explique en grande partie les changements tardifs opérés au niveau de l'effectif». Le technicien français n'a pas manqué de saluer la prestation de la referee, Ghada Mehat qui est entrée dans l'histoire en devenant la première arbitre femme algérienne à diriger un match d'un tel niveau devant plus de 50.000 spectateurs. «L'arbitrage a été à la hauteur. Pour moi, cette femme fait partie des meilleures arbitres que j'ai pu rencontrer. Elle à été ferme et autoritaire. Elle a su garder le contrôle du match. J'ai personnellement tenu à la remercier à la fin du match pour sa brillante prestation. Je remercie également la VAR qui nous a été d'un grand apport ce soir. Cette technologie devrait être reconduite lors des matchs du championnat.»

COUPE D'ALGÉRIE

Ce soir (20h30) à Annaba : USM Alger - US Biskra

Pour compléter le carré d'as

Dans le cadre du dernier match des quarts de finale de la Coupe d'Algérie, le stade 19-Mai-1956 d'Annaba s'apprête à accueillir une chaude empoignade entre l'USM Alger et l'US Biskra. Une rencontre qui forcera un autre pensionnaire de l'élite de passer à la trappe après les douze éliminés au fil du parcours de Dame Coupe. L'USM Alger, avec son héritage glorieux et en sa qualité de mastodonte de cette épreuve populaire, semble prête à défendre son statut, tandis que l'US Biskra, l'équipe sous-estimée, mais pleine de détermination,

vise à créer une surprise. Les fans retiennent leur souffle alors que les joueurs fouleront le terrain, prêts à tout donner pour la victoire. Connaissant les caprices de Dame Coupe, le coach usmiste, Garrido, insistera beaucoup sur la concentration de ses joueurs car le moindre moment d'inattention pourrait leur couter cher. Son homologue des Zibans, Zeghdoud, fera de la détermination de ses protégés l'une des clés du succès surtout que sur un match l'exploit est possible. Le destin de ces deux équipes est entre leurs mains. Belaïd et consorts pour les Rouge



et Noir ainsi que Khoualed et ses camarades sont conscients qu'ils doivent tout mettre en œuvre pour s'offrir le dernier billet qui les placerait dans le carré d'as et continuer par la même occasion à rêver du sacre.

■ K. H.

LIGUE 2 (22° JOURNÉE)

Akbou met un pied dans l'élite

'Olympique Akbou a consolidé sa position en vue de l'ac-L cession en glanant trois précieux points lors d'une victoire écrasante contre l'IRB Ouargla (4-0), lors de la 22^e journée de Ligue 2, Groupe Centre-Est. Dans le même temps, le CA Batna a remporté le derby des Aurès contre le MSP Batna (1-0). Dans le même groupe, tous les matches se sont soldés par des victoires des équipes à domicile. L'USM Annaba et l'AS Khroub ont toutes deux triomphé par un score de 2-0 contre l'USM El Harrach et l'AS Aïn M'lila respectivement. Parallèlement, l'Olympique Magrane et l'IB Khemis El Khechena ont également remporté leurs matchs, respectivement 3-1 contre la JS Bordi Ménael et 3-0 contre le MC El Eulma. Sour El Ghozlane et Chelghoum Laïd ont également décroché des victoires (2-1) contre le MO Constantine et le NRB Teleghma. Ces résultats permettent à

l'Olympique Akbou de totaliser 57 points, creusant l'écart à 13 points de son poursuivant, le MSP Batna, confirmant ainsi sa position en vue d'une accession en Ligue 1 professionnelle. Dans le groupe Centre-Ouest, le RC Kouba a réalisé une belle opération en battant l'ESM Koléa 2-0, se rapprochant ainsi à deux points du leader, l'ES Mostaganem. Cette dernière disputera son match contre la JSM Tiaret. Le WA Boufarik avait bien commencé son match contre le WA Mostaganem en prenant l'avantage rapidement (1-0), mais l'expulsion d'un de ses joueurs a changé la donne, conduisant à une défaite 1-3.Les gros scores de la journée ont été réalisés par le SKAF Khemis Miliana et le SC

Mécheria, tous deux vainqueurs 4-1 contre la JS Guir Abadla et l'Olympique Médéa.D'autre part, le GC Mascara et le RC Arbaâ ont obtenu des victoires étriquées (1-0) respectivement contre le MCB Oued Sly et le CR Témouchent. En revanche, l'ASM Oran et le NA Hussein Dey ont partagé les points dans un match nul (0-0), restant ainsi à la douzième place du classement général avec 25 points chacun.

LIGUE 1 MOBILIS (23° JOURNÉE) JSK - MCO: un match couperet

Bien que les deux équipes se trouvent dans une situation pour le moins critique sur le plan sportif, la rencontre avancée JSK - MCO comptant pour la 23^e journée de Ligue 1 constitue malgré tout une grande affiche surtout qu'il s'agit d'un classique. En prévision de la nouvelle confrontation kabylo-oranaise, la 103^e en championnat et la 113^e toutes compétitions confondues, les deux équipes se retrouvent logées à la même enseigne, celle d'éviter le purgatoire. C'est dire que la rencontre s'annonce comme un couperet pour l'une comme pour l'autre des deux formations. Et là, seule la victoire compte. Une victoire qui, pour la JSK, mettrait un terme à la spirale des contre-performances enregistrées jusque-là, qui pour le MCO donnerait plus d'air frais dans la course au maintien. C'est dire que l'une comme l'autre n'a pas droit à l'erreur; notamment pour la JSK qui évolue à domicile où elle ne cesse d'enregistrer des contre-performances dont trois défaites de rang. Aussi, les Canaris se retrouvent dos au mur et n'ont guère droit à l'erreur. Une victoire leur fera énormément de bien.

Une victoire serait synonyme de buts dont sont sevrés fans et joueurs. En effet, cette victoire, outre le fait qu'elle stopperait cette hémorragie de mauvais résultats, mettrait fin à cette longue disette offensive. Une victoire qui devrait annoncer le déclic attendu par tous après le limogeage du coach Ait-Djoudi. Mais une défaite plongerait le club dans une crise profonde que devra dénouer la prochaine assemblée générale extraordinaire de la SSPA/JSK prévue le 23 avril prochain au siège de l'actionnaire principal Mobilis. La direction du club qui a pris le risque de nommer Bahloul récemment comme l'adjoint d'Ait-Djoudi avant qu'il ne se retrouve N°1 quelques jours plus tard avec comme adjoint le coach des espoirs Rabah Bensafi. Un duo qui est en charge de redonner le sourire à tout le monde, et ce, à partir de ce mardi. Reste à savoir si en un temps relativement court et en quelques séances, ce dernier a eu le temps nécessaire pour adapter et adopter son style, notamment tactique. Il reste que le duo pourrait mettre à son profit la mobilisation générale qui s'affiche actuellement autour de l'équipe même si elle continue à subir les contrecoups des réseaux sociaux qui lui sont impitoyables.

La présence de Moussa Saïb à la séance de reprise après l'Aïd est de celle dont a besoin justement le groupe. Malgré l'interprétation qui lui a été donnée, cette présence a été quelque peu bien accueillie par les joueurs avec le discours distillé par l'ex-capitaine des Verts. «Il était de mon devoir de me rendre au stade, comme je l'ai toujours fait par le passé pour aller soutenir les joueurs en cette difficile période qu'ils traversent», nous dira Moussa Saïb. Tout en mettant un terme à tout ce qui se dit autour de cette visite de «courtoisie» quant à son éventuel retour : «je ne suis pas là pour demander un poste encore moins pour en prendre un». Saïb a tenu à souligner que sa présence «était juste une symbolique pour redonner confiance aux joueurs et leur dire de croire en ce qu'il font et ce qui doit être leur tâche désormais en portant des couleurs qui représentent tout un symbole».

Des joueurs qui ont été pris un par un et entendu en aparté par le duo Bahloul - Bensafi pour tenter de cerner les préoccupations des uns et des autres en toute sincérité pour qu'ensemble ils décident de faire front commun et remporter ce match face au MCO. Un match qui s'annonce difficile pour les Kabyles face à des Oranais dont le coach Bouzidi connaît trop bien la maison JSK en tentant de poser problème à son ancienne équipe. Une ancienne équipe qui sera sans Matouti blessé alors que lui devrait se passer des services de son gardien titulaire Belcherif et de son défenseur axial Naâmani.

Il reste que les joueurs de la JSK ont lancé un appel à leurs fans pour être derrière eux durant tout le match et les soutenir en cette difficile période que l'équipe est en train de traverser.

■ Rachid Hammoutène

Horizons

Horizons: https://www.horizons.dz

R.C.97B 36181

LE PRÉSIDENT DE L'APN REÇOIT LE MAE BIÉLORUSSE

Hisser la coopération bilatérale au niveau escompté

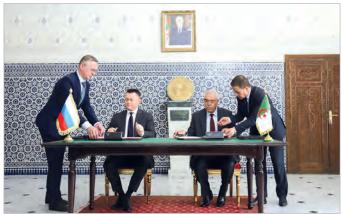


Le président de l'Assemblée populaire nationale (APN), Brahim Boughali, a reçu, hier, le ministre des Affaires étrangères de la République de Biélorussie, Sergueï Aleïnik, avec lequel il a évoqué l'importance du développement des relations bilatérales. A cette occasion, Boughali a fait part de «la volonté de l'Algérie de renforcer et de développer ses relations avec la République de Biélorussie aux niveaux bilatéral et multilatéral», soulignant que «les deux pays ont les moyens de hisser la coopération bilatérale au niveau escompté». Concernant les questions internationales d'actualité, le président de l'APN a soutenu, s'agissant de la situation en Palestine, qu'«on ne saurait parler de paix au Moyen-Orient sans permettre au peuple palestinien d'exercer son droit légitime à l'établissement de son Etat indépendant». Evoquant la question du Sahara occidental, Boughali a souligné le souci de l'Algérie de «permettre au peuple sahraoui d'exercer son droit inaliénable à l'autodétermination».

De son côté, Aleïnik a indiqué que sa visite en Algérie visait à «développer les relations bilatérales dans tous les domaines d'intérêt commun», passant en revue, à cette occasion, «nombre de projets économiques visant à renforcer la coopération, notamment dans les domaines industriel et agricole». Il a insisté sur «la nécessité d'actualiser et d'augmenter le nombre d'accords et de mémorandums d'entente concernant les domaines de coopération que les deux pays peuvent envisager dans le cadre d'un partenariat solide et fort». Le ministre biélorusse a annoncé «la création prochaine, au niveau de la chambre basse du Parlement biélorusse, d'une commission consacrée au développement des relations parlementaires avec l'Algérie».

MINISTÈRE DE LA JUSTICE-PARQUET GÉNÉRAL RUSSE

Signature du Programme exécutif de coopération



e Programme executif de cooperation entre le ministère de la Justice algérien et le Parquet général russe (2024-2025) a été signé hier à Alger. Organisée au siège du ministère de la Justice, la cérémonie de signature de ce Programme exécutif de coopération a été présidée par le ministre de la Justice, garde des Sceaux, Abderrachid Tabi, et le Procureur général de la Fédération de Russie, Igor Krasnov. La signature de ce Programme exécutif «vient couronner le Protocole de coopération signé par le ministre algérien de la Justice et le Procureur général de la Fédération de Russie le 28 novembre 2023», conclut le communiqué. Les deux parties avaient auparavant tenu une séance de travail ayant réuni les délégations des deux pays. Krasnov effectue une visite en Algérie accompagné d'une délégation de cadres du Parquet général russe, a indiqué un communiqué du ministère. Cette visite «s'inscrit dans le cadre du renforcement des relations de coopération bilatérale entre le ministère algérien de la Justice et le Parquet général russe».

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE REÇOIT LE VICE-MINISTRE RUSSE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

Moscou déterminé à développer son partenariat stratégique avec l'Algérie

e président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a reçu, hier à Alger, le viceministre russe des Affaires étrangères, Mikhaïl Bogdanov, a indiqué un communiqué de la présidence de la République. La rencontre s'est déroulée en présence du directeur de Cabinet à la présidence de la République, Boualem Boualem, et du secrétaire général du ministère des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, Lounès Magramane. A l'issue de l'audience, le vice-ministre russe des Affaires étrangères a réaffirmé la volonté de son pays de continuer à œuvrer au développement de son partenariat stratégique avec l'Algérie.



«J'ai eu l'immense honneur de rencontrer le président de la République à qui j'ai transmis les salutations du président russe, Vladimir Poutine», a déclaré Bogdanov à la presse. Après avoir salué le niveau atteint par les relations algéro-russes, le vice-ministre russe a mis en avant l'importance de la visite officielle effectuée par le président de la République en Fédération de Russie, en juin dernier, lors de laquelle a été signée la Déclaration de partenariat stratégique approfondi entre les deux pays. Bogdanov a en outre mis en exergue le «respect mutuel» et «la grande coordination politique» entre les deux pays, d'autant que l'Algérie, a-t-il dit, est «membre non permanent du Conseil de sécurité des Nations unies», soulignant «la volonté des dirigeants russes de continuer à développer ce partenariat». Après avoir qualifié sa rencontre avec le président de la République d'«importante» et de «constructive», le responsable russe a réaffirmé «la volonté des deux pays de continuer à œuvrer, de concert, pour hisser leurs relations bilatérales à des niveaux supérieurs».

LE GÉNÉRAL D'ARMÉE SAÏD CHANEGRIHA REÇOIT MIKHAÏL BOGDANOV Échange de points de vue sur les questions d'intérêt commun



e général d'armée Saïd Chanegriha, chef d'état-major de l'Armée nationale populaire (ANP), a reçu, hier à Alger, le vice-ministre des Affaires étrangères, représentant spécial du président de la Fédération de Russie pour le Moyen-Orient et l'Afrique, Mikhaïl Bogdanov, a indiqué un communiqué du ministère de la Défense nationale. «Lors de cette rencontre, à laquelle ont pris part des officiers généraux du ministère de la Défense nationale et de l'état-major de l'ANP, ainsi que les membres de la délégation russe, les deux parties ont échangé les analyses et les points de vue sur les questions d'intérêt commun», a ajouté le communiqué du MDN.

RÉFÉRENDUM D'AUTODÉTERMINATION AU SAHARA OCCIDENTAL

Le Polisario rappelle au Conseil de sécurité ses responsabilités



L'ambassadeur sahraoui, Sidi Mohamed Omar, représentant du Front Polisario auprès des Nations unies et coordinateur avec la Minurso, a affirmé que le Conseil de sécurité est appelé aujourd'hui à mener une action palpable pour que la Minurso puisse remplir son mandat et permettre au peuple sahraoui d'accéder à son droit inaliénable à l'autodétermination et à l'indépendance.

A la veille d'une séance du Conseil de la sécurité sur le Sahara occidental, Sidi Mohamed Omar a précisé, à l'APS, que le Conseil de sécurité avait créé «la Minurso» sous sa coupe en avril 1991 suite à l'acceptation par les deux parties au conflit en août 1988 du plan de règlement ONU-OUA avec une mission claire et précise, à savoir l'organisation d'un référendum d'autodétermination sans restrictions administratives ou militaires et conformément à un plan précédé d'un cessez-le-feu.

TECHNOLOGIE ET INNOVATION

Oualid présente en Suisse les efforts de l'Algérie

Le ministre de l'Economie de la connaissance, des Startup et des Micro-entreprises, Yacine Oualid, a exposé, hier à Genève (Suisse), les multiples efforts de l'Algérie en matière d'appui à l'innovation et à la technologie sur le double plan national et africain, rappelant les différentes politiques gouvernementales lancées en faveur de l'entrepreneuriat et des talents, selon un communiqué du ministère. Cet exposé a été présenté lors de la réunion ministérielle tenue en marge des travaux de la 27° session de la Commission des Nations unies pour la science et la tech-



nologie au service du développement (CSTD) à laquelle participe Oualid, à l'invitation de la Secrétaire générale de la Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement (Cnuced), Rebeca Grynspan, en présence de représentants de gouvernements, d'organisations internationales, de la société civile et du secteur privé. La réunion a porté sur le rôle de la science, de la technologie et de l'innovation dans la consolidation du plan 2030 et l'éradication de la pauvreté en temps de crise, a ajouté la même source.

BILAN 2023 DE LA GENDARMERIE

Lutte sur tous les fronts

La gendarmerie nationale (GN) a présenté, hier, le bilan de ses activités durant l'année 2023 dans la cadre de la lutte contre la criminalité sous toutes ses formes ainsi que la contrebande. Les chiffres des opérations ont été révélés lors d'une conférence de presse tenue au siège du commandement de la GN. Ainsi, en matière de lutte contre les réseaux internationaux d'immigration clandestine, les gendarmes ont arrêté des milliers de personnes de soixante nationalités dont la plupart sont du Niger (3.070), du Soudan (1.269), du Mali (2.441), du Nigéria (1.677), de la Guinée (1.426) et du Maroc (707).

Dans le cadre de la lutte contre la spéculation, le monopole et la fraude dans les pratiques commerciales, le directeur de la sécurité publique et de l'emploi au commandement de la GN, le colonel Lounis Mili, a signalé une baisse de 43% par rapport à 2022. Le bilan fait ressortir la saisie de 621,420 tonnes de blé tendre, 515,691 tonnes de farine, 217,862 tonnes de semoule, 27 tonnes de blé dur, 348,404 tonnes de sucre, 6.495 tonnes de poudre de lait, 106,403 tonnes de pâtes alimentaires, 533,697 tonnes de légumes secs, 17,177 litres de lait liquide, et 326,476 litres d'huile de table.

Concernant la lutte contre le trafic et la consommation de drogues et de psychotropes, 14.834 actes criminels ont été recensés, impliquant 20.553 personnes. A cet effet, il a été procédé à la saisie de 29.611 tonnes de kif traité, 58.622 kg de cocaïne et 10.409.760 de comprimés psychotropes. Par ailleurs, les gendarmes ont récupéré 341 voitures volées et arrêté 855 personnes impliquées. Pour sa part, le colonel Djamel Dendani, chef de la division de la sécurité routière, a affirmé que 8.054 accidents de la route ont été enregistrés, causant le décès de 2.963 personnes et des blessures à 13.394 autres.



La Météo du Mardi 16 Avril 2024

■ Alger 23° ■ Annaba 25° ■ Constantine 20° ■ Oran 31° ■ Ouargla 24° ■ Tamanrasset 31° ■ Tindouf 37° ■ Illizi 28° ■





ACHAT

1 \$

134,48DA

1 €

144,89 DA

VENTE

1 \$

134,49DA

1 €

144,96 DA

SERVICE PUB

Tél: (023) 50 21 14 - 50 21 12 - 50 21 13 Fax: (023) 50 21 17 - 50 21 23